



Le cinéma **dessiné**
de Paolo Conte

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Toujours
plus **haut**

Cahier Actuel, page B1



MONTRÉAL | MARDI 27 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 127 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Méchant casse-tête à l'horizon

Une pléthore de noms de rues à changer dans les villes fusionnées

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Pour un casse-tête, ça en sera tout un. En raison des répétitions, pas moins de 374 noms de rues seront à revoir d'ici janvier dans les huit municipalités qui formeront la nouvelle ville de Longueuil. Dans l'île de Montréal, plus d'un millier de rues pourraient changer de nom à la faveur de la superfusion.

Dans l'exercice qu'elle vient de faire pour le bénéfice du comité de transition de la Rive-Sud, la Commission de toponymie du Québec a pu constater que la palme de la popularité allait à trois noms de voies de communication répétés dans cinq municipalités chacun : de Normandie, Cartier et Richelieu. Longueuil, Saint-Hubert et Saint-Bruno y ont eu recours toutes les trois.

Dans l'île de Montréal, où 7159 noms de rues ont été répertoriés au total, la Commission de toponymie n'a pas terminé son évaluation du nombre de répétitions. Mais si, comme à Longueuil, Lévis et dans l'Outaouais, le pourcentage des doubléments oscille entre 15 % et 20 %, on peut s'attendre à ce qu'entre 1000 et 1500 noms de rues soient à réviser par le comité de

OUILLE OUILLE OUILLE!



Photo PIERRE MCCANN, La Presse

Dans la cafétéria surchauffée de la polyvalente Massey-Vanier de Cowansville, transformée ces derniers jours en infirmerie de fortune, ça tournait de l'oeil à qui mieux mieux hier à la seule vue de l'angoissante seringue injectant le vaccin contre la méningite. Stoïque, Lance Santerre, 15 ans, s'est laissé piquer par une des 65 infirmières recrutées pour vacciner les 2300 élèves de cette polyvalente bilingue où quatre cas de méningite de type C ont été diagnostiqués la semaine dernière. En plus du vaccin habituel, des comprimés de rifmanpicine ont également été distribués. Nos informations en page A3.

Des médecins de famille 24 heures sur 24

Marois promet de donner suite à la principale recommandation de la commission Clair

ALEXANDRE SIROIS

D'ICI quatre ans, la plupart des Québécois auront accès à des groupes de médecine de famille qui fourniront des services médicaux 24 heures sur 24, sept jours sur sept, a promis hier la ministre de la Santé Pauline Marois.

« Il faut garantir à l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens un accès permanent à un médecin de famille », a déclaré hier Mme Marois, qui réagissait pour la première fois au rapport Clair, publié à la mi-janvier. Plusieurs des recommandations du rapport seront mises de l'avant par Québec, dans le cadre « d'une offensive globale pour améliorer l'accès aux services », a souligné la ministre.

Recommandation clé du rapport Clair, la création de groupes de médecine de famille dans l'ensemble de la province « réduira la pression sur les ressources plus spécialisées du système de santé, notamment les salles d'urgence », a prédit Mme Marois.

Chaque groupe sera formé de six à dix médecins qui pratiquent en

cabinet privé ou en CLSC, qui travailleront en collaboration avec des infirmières et d'autres professionnels de la santé, au besoin. D'ici quatre ans, quelque 75 % des Québécois devraient être inscrits à un de ces groupes, qui fonctionneront avec le soutien d'Info-Santé.

Pour favoriser une transition en douceur, la ministre a annoncé la mise sur pied d'une équipe de soutien à l'implantation de ces groupes. Elle a aussi assuré que le mode de rémunération des médecins sera adapté au nouveau fonctionnement du système, ce que les omnipraticiens réclamaient avec vigueur.

Le Québec aura des médecins branchés pour faire face à la musique. Les cabinets privés seront connectés au réseau informatique de la santé pour favoriser la circulation de l'information médicale.

Sur le plan de l'usage des technologies, Mme Marois a également affirmé que le Conseil des ministres



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Pauline Marois

Landry devient le chef



Il n'y aura pas de course à la direction du Parti québécois. Jean Ouimet qui voulait se présenter contre Bernard Landry n'a pas réussi à récolter les 1000 signatures nécessaires pour pouvoir déposer son bulletin de candidature avant 17 h hier. M. Landry a donc été automatiquement désigné président du PQ et sa nomination sera entérinée par les membres vendredi. M.

Landry promet qu'il favorisera le travail d'équipe, laissant une grande latitude aux ministres de son gouvernement.

Voir nos informations en A9

3,9 milliards pour sauver Chrysler

d'après AP, Reuters et PC

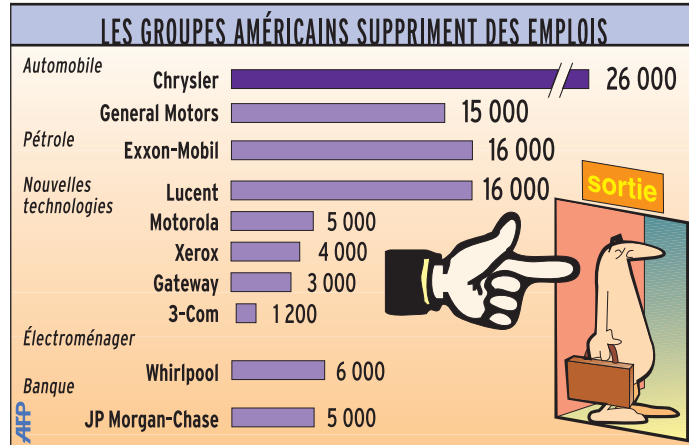
STUTTGART — Confirmant ses intentions de supprimer 26 000 emplois et de fermer six usines d'ici 2003, le constructeur automobile DaimlerChrysler a présenté hier un plan de restructuration qui lui coûtera 3,9 milliards US et devrait permettre, selon lui, un retour à l'équilibre rapide de sa division nord-américaine Chrysler.

DaimlerChrysler a du même coup fait part d'une perte d'exploitation de 269 millions US

lors du dernier trimestre de l'exercice. Cette première perte trimestrielle depuis la fusion, en 1998, de Chrysler et de Daimler-Benz est attribuable à la détérioration des résultats de Chrysler. La perte de cette division pour le trimestre a atteint 1,3 milliard US, soit plus du double des 512 millions US du troisième trimestre.

Des 26 000 emplois qui seront supprimés, 3000 le seront au

Voir CHRYSLER en A2



«Si mon nom était Lapierre ou Arcand, ce genre de chose n'arriverait pas»

Gagliano réaffirme qu'il n'est jamais intervenu en faveur de M^{me} Maria Sicurella di Amodeo

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Affirmant être l'objet d'« attaques et d'insinuations » en raison de son origine italienne, Alfonso Gagliano nie être intervenu auprès d'Immigration Canada en faveur de l'épouse d'un mafioso sicilien arrêté à Montréal la semaine dernière.

« Si mon nom était Lapierre ou Arcand, ce genre de chose n'arriverait pas », a indiqué hier matin le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Piqué au vif, le lieutenant de Jean Chrétien au Québec a soulevé aux Communes un point de privilège pour se défendre de ce qu'il

appelle des « attaques fausses et vicieuses » de la part de l'opposition et démentir les « erreurs et les insinuations » publiées dans *La Presse* vendredi. Puis, en point de presse, M. Gagliano a réclamé des excuses à *La Presse* et à l'opposition.

Notre article de vendredi révélait qu'Alfonso Gagliano, député de Saint-Léonard—Saint-Michel, a écrit une lettre en mai dernier à Im-



Alfonso Gagliano

migration Canada pour s'enquérir de l'avancement de la demande de résidence permanente de Maria Sicurella di Amodeo, épouse de Gaetano Amodeo, un mafioso sicilien arrêté la semaine dernière à Montréal et soupçonné du meurtre de deux policiers en Italie et en Allemagne.

Se saisissant de l'affaire aux Communes, vendredi, l'opposition alliée et bloquiste a réclamé le retrait de M. Gagliano, le temps de mener une enquête sur son rôle.

Or, la lettre à Immigration Canada, contrairement à ce que le

Voir GAGLIANO en A2

NOS CHRONIQUEURS

>PIERRE FOGLIA



Une inquiétude diffuse
PAGE A5

>LYSIANE GAGNON



Éducation: des lecteurs protestent
PAGE A15

>NATHALIE PETROWSKI



Lauzon, les larmes
PAGE C3

>CLAUDE PICHER



Coup d'oeil sur les dépenses de santé
PAGE D3

	AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE
Actuel	cahier B
Arts	cahier C
- horaire spectacles	C6
- horaire télévision	C2
- Louise Cousineau	C2
Bandes dessinées	C7
Bridge	E6
Décès	E6
Économie	cahier D
Éditorial	A14
Êtes-vous observateur	C7
Feuilleton	E4
Forum	A15
Horoscope	E8
Le monde	A11-A13
Loteries	A2, A10
Montréal Plus	cahier E
Mots croisés	C7, S10
Mot mystère	C7
Petites annonces	
- immobilier	E4
- marchandises	E5
- emplois	E5
- automobile	E5, E7
- affaires	D2
Politique	A8-A10

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum -6, minimum -16



6 21924 98765 1

DEMAIN DANS LA PRESSE

La terreur de la mort

Les patients du Dr Bernard Lapointe meurent tous. Les uns après les autres. Depuis dix ans. Pourtant, le docteur Lapointe et son équipe se dévouent corps et âme. Et leurs patients leur en sont éternellement reconnaissants. Bernard Lapointe est chef de la divison des soins palliatifs à l'Hôpital général juif de Montréal. « C'est la vie qui m'a mené ça, confie-t-il. J'ai commencé dans le domaine de la santé sexuelle. Les patients que je soignais avaient tous le sida. Et à cette époque-là, à part l'écoute et une approche compétente au niveau des symptômes, on ne pouvait pas offrir beaucoup à ces malades-là. » Le Dr Lapointe s'est donc investi dans une véritable mission : aider les gens à mourir.

À lire demain dans le cahier Actuel.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **2-9-2** > À quatre chiffres : **6-9-7-5**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

SUITES DE LA UNE

MÉDECINS

Suite de la page A1

se pencherait bientôt sur le dossier de la carte soleil à puce, dont l'usage pourrait se généraliser à l'échelle du Québec. Elle a soutenu que le projet actuellement examiné par la Régie de l'assurance-maladie avait été « évalué favorablement » par la Commission d'accès à l'information.

Parallèlement, Québec veut aussi accélérer la mise en place des « formules de services continus » aux personnes dites vulnérables, dont les personnes âgées en perte d'autonomie. Celles-ci auront accès à une personne-ressource qui pourra mieux les orienter, et qui sera en lien avec les groupes de médecine de famille.

En revanche, la ministre de la Santé a été avare de commentaires au sujet du financement qui serait alloué pour la constitution des groupes de médecine de famille et les diverses autres initiatives prévues, mis à part 140 millions sur quatre ans, qui viendront d'Ottawa. « On verra comment il sera possible de dégager des fonds pour nous permettre d'accompagner cette transformation de la première ligne », a dit Mme Marois, reprochant au fédéral de ne pas avoir suffisamment relevé les transferts fédéraux pour la santé.

Une autre proposition importante de la commission Clair, visant

à mettre sur pied une caisse d'assurance-vieillesse, n'a pas encore été retenue par le ministère de la Santé. Mme Marois a demandé une évaluation de cette recommandation pour en mesurer tous les impacts. « Une fois qu'on sera suffisamment éclairé, on prendra, ou je prendrai, une décision quant à ce que nous ferons avec ce concept » a-t-elle dit, soulignant que le dossier serait réglé d'ici six mois.

Mme Marois a par ailleurs indiqué que des mesures supplémentaires seraient prises pour régler la pénurie de médecins et les problèmes de répartition des médecins en province. Non seulement veillera-t-elle à ce que les médecins spécialis-

tes et généralistes se déplacent davantage en région grâce à un programme de bourses bonifiées (jusqu'à 25 000 \$), mais elle augmentera le nombre d'admissions en médecine, vraisemblablement de plus du quart en deux ans. La ministre a aussi déclaré qu'elle mettrait progressivement en oeuvre les recommandations du rapport Dicair sur les services préhospitaliers d'urgence, notamment la mise en place d'un réseau de premiers répondants sur l'ensemble du territoire québécois.

Le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Gilles Baril, qui

accompagnait Mme Marois, a de son côté affirmé qu'il fallait aussi élargir l'accès aux services pour les jeunes en difficulté. Il a notamment affirmé que les CLSC « doivent pouvoir offrir, partout au Québec, des services psychosociaux de base de qualité », ajoutant qu'il veut favoriser l'implantation de projets de prévention et d'intervention pour « enlever de la pression » aux centres jeunesse.

cyberpresse.ca Vous pouvez consulter le rapport Clair et relire les textes importants dans ce dossier à l'adresse www.cyberpresse.ca/clair

CASSE-TÊTE

Suite de la page A1

transition chargé de mettre en place la nouvelle ville.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil à la banque de données TOPOS de la Commission pour constater que les rues, avenues ou places de l'Église abondent dans l'île — on en trouve huit entre Sainte-Anne-de-Bellevue et Montréal-Est — et que plusieurs résidents des différents arrondissements ne pourront conserver Saint-Joseph et Sainte-Marie sur leur adresse : le couple biblique est honoré à sept endroits

différents. Bienheureux les gens de la rue Sanguinet, à Montréal, qui n'ont rien à craindre : personne en banlieue ne leur contestera ce nom.

La Commission de toponymie souhaite que les répétitions soient éliminées, surtout pour des raisons de sécurité. Mieux vaut éviter que les pompiers, policiers et ambulanciers appelés d'urgence aient à chercher leur chemin entre quatre adresses possibles. « On recommande d'éliminer ces problèmes-là », explique Linda Marcoux, por-

te-parole de la Commission. « Ce n'est pas une mince tâche, reconnaît-elle. Il y a aussi un sentiment d'appartenance par rapport à ces noms. »

Pour les aider dans la tâche fastidieuse qui les attend, la Commission a récemment soumis aux cinq comités de transition à l'oeuvre d'ici 2002 dans les grands centres urbains des critères de choix de noms, comme le milieu, la géographie, la petite histoire. La Commission tient deux balises comme incontournables : pas de noms de

personnes vivantes et l'utilisation de génériques (rue, avenue, boulevard, chemin, etc.) français.

Dans les huit municipalités de la Rive-Sud qui seront fusionnées, 2599 noms de voies de communication ont été dénombrés et 14,4 % devront être révisés. Outre les trois noms qui reviennent cinq fois, dix se répètent à quatre reprises (comme de Lorraine), 56 à trois reprises et 220 sont en double. Dans la nouvelle ville de Hull-Gatineau, 16 % des 2076 noms seront à revoir, soit 329 rues. À Lévis, sur la

Rive-Sud de Québec, le pourcentage a été de 21,6 %.

Le nombre de répétitions pourrait cependant être plus élevé en réalité. La Commission souligne en effet que ses listes ne sont pas exhaustives. Afin de dresser ses inventaires, elle a jumelé deux banques de données, soit TOPOS et celle du Directeur général des élections. Mais de nouveaux quartiers résidentiels, par exemple, pourraient avoir échappé à l'exercice, car TOPOS a été mis à jour en 1995-96.

CHRYSLER

Suite de la page A1

Canada. La direction compte fermer six usines d'ici 2003.

Lors d'une téléconférence, le président de Chrysler, Dieter Zetsche, qui se trouvait à Auburn Hills, au Michigan, a tenu des propos peu rassurants pour les travailleurs de l'usine de Windsor, en Ontario. Cette usine qui assemble des fourgonnettes fait l'objet de rumeurs de fermeture.

M. Zetsche a indiqué que 800 emplois seraient supprimés à Windsor à compter du 1^{er} juillet, alors que Chrysler y éliminera un quart de travail. Si aucun nouveau modèle n'est confié à cette usine, 800 autres travailleurs perdront leur emploi d'ici janvier 2003.

Le plan de redressement proposé hier prévoit également le renouvellement des deux tiers des modèles de Chrysler d'ici 2003, dont le lancement dès cette année de la nouvelle Jeep Liberty ainsi que de la nouvelle version de la camionnette Dodge Ram.

Chrysler travaillera aussi plus étroitement avec Mercedes-Benz et Mitsubishi pour réaliser des économies d'échelle, grâce notamment à des plates-formes de production communes avec Mitsubishi.

Le constructeur Mitsubishi, dont Daimler possède 34 % du capital, a d'ailleurs annoncé hier 9500 suppressions d'emplois au Japon d'ici 2003 et la fermeture d'une usine de voitures de tourisme, dans le cadre d'un plan devant réduire les effectifs de 14 % et les coûts de 15 %.

« La situation aux États-Unis s'est détériorée de façon dramatique », a déclaré le chef de la direction de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp, soumis à la pression d'actionnaires mécontents qui ont intenté des poursuites et réclament sa démission. « En plus, il y avait des problèmes internes, auxquels nous devons maintenant trouver des solutions. Nous n'avons rien à cacher », a-t-il ajouté.

La direction de DaimlerChrysler

prévoit une perte d'exploitation de 2 à 2,5 milliards US pour sa division nord-américaine au cours du présent exercice. Un retour à l'équilibre est envisagé en 2002 et des bénéfices en 2003.

Pour Jürgen Schrempp, c'est l'occasion ou jamais de restaurer sa crédibilité. Son avenir à la tête du groupe dépend du succès du plan de restructuration. C'est en effet Schrempp — avec l'Américain Robert Eaton — qui avait été à l'origine du rapprochement en 1998 entre le prestigieux Daimler-Benz et le troisième constructeur automobile américain, à l'époque fortement rentable, Chrysler.

La détérioration des résultats de Chrysler en 2000 a fait chuter le cours boursier de DaimlerChrysler à son plus bas niveau depuis quatre ans au mois de décembre, les marchés se demandant si la stratégie de Schrempp de faire de Daimler un constructeur automobile mondial était judicieuse.

Une perte de 1,4 milliard d'euros (un euro = 1,40 \$ CAN) au quatrième trimestre 2000 a fait plonger le bénéfice d'exploitation de Chrysler de 90 % l'an dernier pour revenir à 531 millions d'euros, selon les chiffres annoncés hier par le groupe.

La filiale américaine restera déficitaire pour l'exercice 2001 dans son ensemble — le groupe parle d'un déficit de 2,2 milliards à 2,6 milliards d'euros.

Qui plus est, le marasme de Chrysler va faire plonger dans le rouge le groupe dans sa totalité. Le directeur financier du groupe, Manfred Gentz, a déclaré hier qu'il tablait sur une perte d'exploitation comprise entre 1,2 milliard et 1,7 milliard d'euros pour cette année, à comparer à un bénéfice d'exploitation de 5,2 milliards d'euros en 2000.

Si la restructuration fonctionne — elle devrait notamment permettre sur l'année des économies et au-

tres gains de 3,3 milliards d'euros —, l'objectif pour Chrysler est d'afficher un bénéfice d'exploitation compris entre 2 milliards et 2,5 milliards d'euros en 2002, ce qui devrait permettre au groupe dans son ensemble d'enregistrer un bénéfice de 5,5 à 6,5 milliards.

Le ralentissement économique observé actuellement aux États-Unis ne va pas faciliter la tâche du groupe. Selon certains experts, il faut s'attendre à un déclin de 10 % du marché automobile américain cette année.

Ce plan de restructuration a entraîné l'abaissement de la note du groupe. L'agence de notation financière Moody's Investors Service a annoncé hier qu'elle avait abaissé la note de la dette à long terme de DaimlerChrysler AG de A2 à A3 et qu'elle réduisait en outre la notation de la dette à court terme de DaimlerChrysler de Prime 1 à Prime 2.

GAGLIANO

Suite de la page A1

porte-parole d'Immigration Canada a affirmé à La Presse jeudi dernier, n'a pas été signée par le ministre lui-même, mais par l'une de ses adjointes à son bureau de comté, une pratique courante, soutient Alfonso Gagliano.

La lettre (une simple feuille de transmission par télécopie), portant l'en-tête officiel du bureau de comté du député Gagliano, est signée par Rosanna Zuccalli-Mignacca et est adressée au service à la clientèle d'Immigration Canada.

« Les accusations sont graves et le fait que mon nom est Gagliano, c'est plus facile à faire... a suggéré le ministre hier en point de presse. En plus d'être Italien, je suis d'origine sicilienne, alors, c'est encore pire. Je ne dis pas que c'est du racisme, mais chaque fois qu'un nom

italien sort, cela fait les manchettes. Je pensais que cela n'existait plus en 2001, mais certaines personnes ont encore ces préjugés. »

« Ce n'est pas la première fois que je suis l'objet d'attaques aussi pernicieuses, a poursuivi le ministre. À chaque fois il y a eu enquête et, à chaque fois, j'ai été exonéré de tout blâme. Dans notre travail de député, nous ne pouvons pas vérifier à l'avance les antécédents de tous ceux et celles qui font appel à notre personnel pour faire le suivi d'un dossier fédéral. »

Les demandes d'information, comme celle adressée par Maria Sicurella di Amodeo, sont fréquentes dans les bureaux des députés, soutient Alfonso Gagliano, qui affirme ne pas connaître la dame en question. Et le fait d'envoyer une sim-

ple note d'information au service à la clientèle d'un ministère ne constitue pas un appui ou une intervention politique. Le même porte-parole d'Immigration Canada a cependant affirmé à La Presse jeudi dernier que l'envoi d'une telle note n'était pas fréquent.

« Sa démarche (de Mme di Amodeo) n'étonne personne parce que du fait que je suis le seul député fédéral italo-phonique de Montréal, certaines personnes s'adressent directement à mon bureau de comté pour leur cas d'immigration ou tout autre dossier qui les concerne. Il s'agit d'une simple demande d'information sans aucune forme d'appui ou d'interférence. Cette note est semblable aux 40 000 autres notes envoyées par des députés chaque année à Citoyenneté et Immigration Canada. »

Prenant la défense du ministre Gagliano, la section québécoise du Congrès national des Italo-Canadiens reproche aussi à La Presse de « prendre des raccourcis » et de « stigmatiser » la communauté italienne.

« La communauté (italienne) s'objecte au fait que chaque personne d'origine italienne doive toujours faire face à des doutes et des soupçons quant à ses liens avec le crime organisé, écrit Anna Mancuso, présidente du Congrès national des Italo-Canadiens (Québec). Être né à Siciliana en Sicile ne fait pas d'une personne un mafioso pas plus que naître à Sorel ne fait d'une autre personne un membre en règle des Hells. »

L'opposition, pour sa part, n'a pas relancé ses allégations de pression politique contre le ministre

Gagliano. Les explications de ce dernier n'ont toutefois pas rassuré l'Alliance canadienne sur la présence au pays d'un homme recherché pour le meurtre de deux policiers en Europe.

« La ministre de l'Immigration nous dit que son ministère est responsable des contrôles de sécurité aux frontières, alors peut-elle nous expliquer comment un homme dont le nom figure parmi les 500 personnes les plus recherchées par Interpol peut entrer aussi facilement au pays avec un visa de tourisme ? » a demandé la députée Diane Ablonczy.

« L'individu en question a été interpellé et incarcéré dès que mon département a été mis au courant des accusations pesant sur lui », s'est défendue la ministre Elinor Caplan.

ACTUALITÉS



Photo PIERRE MCCAN, La Presse ©

C'était jour de vaccination, hier, pour les 2300 élèves de la polyvalente bilingue Massey-Vanier de Cowansville, étape douloureuse mais obligée après les quatre cas de méningite recensés la semaine dernière dans cette école.

Les élèves de Cowansville reçoivent le vaccin

Une épidémie de méningite n'est pas à craindre, assurent les médecins

LOUISE LEDUC

COWANSVILLE — À Cowansville, les médecins tentaient hier de se montrer rassurants. Non, quatre cas de méningite ne font pas une épidémie. Non, la bactérie ne s'attrape pas par simple contact avec les personnes infectées. Non, le vaccin n'entraîne pas d'effets secondaires importants. N'empêche, la journée n'était pas à la rigolade à la polyvalente Massey-Vanier. Et bien des élèves auraient préféré être en classe plutôt que de devoir recevoir une piqûre et d'apprendre que l'un des effets secondaires de la campagne de vaccination était le condom obligatoire.

Sitôt leur vaccin reçu, les élèves étaient pris en charge par une infirmière qui n'y allait pas par quatre chemins. « Le vaccin fait chuter l'efficacité de la pilule contraceptive à seulement 60 %. Toutes celles qui la prennent doivent donc impérativement utiliser le condom pendant un mois. Pas pendant deux semaines, pas pendant trois semaines. Pendant un mois. Croyez-moi, des condoms, c'est moins cher que des couches », sermonnait-elle.

La nouvelle semblait tomber comme une tonne de briques sur les jeunes filles. Un mois ? Vraiment ?

C'était là une mauvaise nouvelle de trop dans une école déjà très secouée par les quatre cas de méningite recensés au cours de la dernière semaine.

S'ensuivit sur-le-champ une première vague de vaccination pour tous les proches des personnes atteintes, et notamment pour tous les invités à un certain pyjama party le 16 février. Tous ont été vaccinés.

Depuis ce temps, ceux-là, comme tous les autres élèves de l'école, sont bombardés de mises en garde : interdiction de boire dans le verre des autres ; interdiction de s'échanger des cigarettes ou du maquillage ; prière de se laver les mains régulièrement.

Pendant tout ce temps, les élèves sont laissés sans nouvelles de leurs quatre consœurs de classe, histoire de protéger l'intimité de leurs familles. Aux dernières nouvelles, deux d'entre elles sont sorties de l'hôpital, tandis que les deux autres adolescentes sont toujours dans le coma et dans un état critique.

Mesure exceptionnelle, les 2300 élèves de la polyvalente bilingue Massey-Vanier — 1400 élèves francophones, 900 anglophones — ne reçoivent pas uniquement le vaccin habituel, mais également des comprimés de rifmanpicine. « La méningite est une maladie extrêmement sérieuse et on veut mettre toutes les chances de notre côté, expliquait hier le docteur Luc Boileau, directeur de la santé publique de la Montérégie. En conjuguant le vaccin à la rifmanpicine, nous cherchons à la fois protéger les gens et à casser la présence de la bactérie. »

Une infirmerie de fortune

Campagne de vaccination oblige, la cafétéria de la polyvalente a été

transformée en infirmerie de fortune aux allures de clinique de sang de la Croix-Rouge. Bien que le vaccin présente très peu d'effets secondaires, ça tournait de l'oeil à qui mieux mieux, hier, et ce, à la seule vue de l'angoissante aiguille.

Tout tremblant et en sueurs, Jeremy, âgé de 16 ans, comptait hier parmi les plus apeurés. Pas moins de quatre de ses amis ont dû l'entourer et l'encourager dans son épreuve. « Moi, les piqûres, ça me rend malade... »

Il faut dire que la cohue de la matinée n'était pas de nature à mettre les élèves d'aplomb. Si les 65 infirmières recrutées un peu partout dans la région suffisaient à la tâche pour l'administration du vaccin, les élèves devaient subir jusqu'à trois heures d'attente dans l'auditorium avant de rencontrer un médecin ou un pharmacien et de recevoir leur dose de rifmanpicine.

Était-ce vraiment une bonne idée que de rassembler des centaines d'élèves, dont certains sont peut-être contagieux, dans un même auditorium ? « La question s'est posée, admet le docteur Boileau, mais la promiscuité d'aujourd'hui n'est pas pire qu'à l'habitude. Dans une école, ça se bouscule partout, en rangs serrés : à la cafétéria, à la sortie des classes, dans les autobus. En après-midi, par ailleurs, tout est rentré dans l'ordre et les files d'attente ont été complètement résorbées. »

Alexandre, âgé de 17 ans, est l'un de ceux qui ont trouvé la jour-

née plutôt éprouvante. « J'ai dû aller m'étendre, parce qu'avec tout ce monde, j'ai soudainement eu très chaud et je ne me sentais vraiment pas bien. Je l'avoue aussi, je suis d'un naturel peureux et je ne vois pas pourquoi on n'envisage pas de fermer l'école cette semaine, d'autant plus que c'est notre semaine de relâche à partir de lundi. Aussi, ça fait déjà une semaine qu'on entend parler de ces cas de méningite. Pourquoi est-ce seulement aujourd'hui qu'on nous vaccine ? Je sais que ça coûte cher, tout ça, mais tout de même... »

En fait, avant de mettre en place l'arsenal lourd, il semble qu'on a voulu s'assurer du type de méningite en cause. Dans les quatre cas, il s'agit finalement de la méningite de type C. Fait étonnant, les quatre personnes atteintes ne se connaissaient pas et ne fréquentaient pas les mêmes amis.

« Cela nous dit surtout que des porteurs sains transportent cette bactérie dans l'école », explique encore le docteur Boileau.

Le directeur du secteur francophone de l'école, Alain Bachand, soutient que jusqu'à maintenant, le taux de vaccination est très élevé. « Le taux de réponse est d'environ 90 % », signale-t-il.

Les absences étaient par ailleurs à la baisse, hier, selon le directeur. « Reste à vérifier maintenant si les élèves ont été attirés à l'école par la campagne de vaccination et s'ils continueront d'assister à leurs cours cette semaine. »

voions que ces mesures coûteront 12 millions, et c'est là une estimation très conservatrice. »

Que l'Alberta et le Québec soient frappés au même moment tient-il de la coïncidence ? Pas vraiment, signale John Carsley, responsable de l'unité des maladies infectieuses à la direction de la santé publique de Montréal-Centre. « La méningite est en quelque sorte une maladie saisonnière. Elle frappe le plus souvent en hiver, à peu près en même temps que l'épidémie d'influenza. »

Au Québec, la dernière campagne de vaccination provinciale remonte à l'hiver 1993, après le décès de 10 personnes des suites de la méningite.

Selon des données du ministère de la Santé, 84 % des personnes ciblées en 1993 avaient alors été vaccinées.

UN CONTRÔLE ABSOLU

**MONETTE Sports**
251, des Laurentides Laval
(450) 668-6466
1 800 263-6466
www.monettesports.com

La méningite, en quelques questions

LOUISE LEDUC

Q Qu'est-ce que la méningite ?

R La méningite est une inflammation des enveloppes du cerveau. Elle se manifeste principalement par de la fièvre qui peut être accompagnée de maux de tête, de nausées, de vomissements et par des petites taches sur le corps.

Q Quelles sont ses conséquences ?

R Encore aujourd'hui, le décès survient dans environ 15 % des cas. Certains s'en sortent indemnes, mais plusieurs s'en tirent avec des séquelles importantes. Les plus connues sont les conséquences neurologiques, mais la maladie peut atteindre plusieurs organes — le coeur, les reins, etc. —, les muscles et les extrémités. Certaines amputations sont même parfois nécessaires. On comprend donc qu'il s'agit d'une maladie extrêmement grave et que chaque seconde compte. Une personne qui semble en grande forme peut, en une heure, sombrer dans le coma le plus profond.

Q La maladie peut-elle s'attraper « dans l'air » ?

R Le microbe ne reste pas dans la ventilation ou dans les murs. On recommande bien sûr aux jeunes de Cowansville de se laver les mains fréquemment, mais c'est là ce que l'on recommande en présence de toute maladie infectieuse. La méningite s'attrape par contacts très étroits (baisers, relations sexuelles) ou par le partage, par exemple, d'une boisson ou d'une cigarette avec une personne atteinte.

Q Le vaccin est-il dangereux ?

R Le vaccin est fait de petits morceaux de l'enveloppe de la bactérie et aucun microbe ne se trouve dans le vaccin. On ne peut donc pas attraper la méningite en se faisant vacciner contre elle. Dans la majorité des cas, le vaccin ne provoque aucune réaction, mais un gonflement, une rougeur et une sensibilité au lieu d'injection surviennent parfois dans les 48 heures suivant la vaccination. L'application d'une compresse humide froide réduira ces symptômes. Plus rarement, la personne vaccinée fait de la fièvre ou ressent des maux de tête ou des malaises. Il est conseillé dans ces cas-là de bien s'hydrater et de prendre un médicament contre la fièvre (du Tylenol ou du Tempra, par exemple). Enfin, une réaction allergique grave ne survient que dans 0,1 cas sur 100 000 et la réaction neurologique, telle que des convulsions, ne survient que dans 0,3 cas sur 100 000. En présence de réactions importantes à la suite de la vaccination, il faut consulter son médecin.

Q Combien de temps le vaccin est-il efficace ?

R Son efficacité est d'une durée maximale de 3 ans. Il est surtout indiqué pour les jeunes de 2 à 24 ans. Les vaccins ne protègent pas bien les bébés de moins de 2 ans, tandis que les adultes, au système immunitaire plus blindé, sont moins à risque.

Q Pendant combien de temps peut-on être contagieux sans présenter quelque symptôme que ce soit ?

R L'incubation est de quatre à sept jours.

Q Combien de temps le vaccin met-il avant d'agir ?

R On est protégé de sept à dix jours après avoir reçu le vaccin.

LOUISE LEDUC

LES CAS DE MÉNINGITE se multiplient dans la province. Aux quatre jeunes filles de Cowansville et au bébé du Lac-Saint-Jean, décédé jeudi, s'est ajoutée à la liste une adolescente de quinze ans de Shawinigan, hospitalisée dimanche mais apparemment hors de danger. Au total, en janvier et février, pas moins de 17 cas ont été recensés dans la province. Si le ministère de la Santé est sur le pied de guerre, il n'envisage pas encore de campagne de vaccination provinciale.

Pauline Marois, ministre de la Santé, croit qu'une telle campagne serait prématurée, voire dangereuse, car parfois les problèmes mutent et s'amplifient, si l'on agit trop rapidement, sans que la situation le commande.

Les directions de santé publique de chaque région du Québec gardent cependant l'oeil ouvert et ne prennent aucun risque. À Shawinigan, par exemple, où l'on n'a pas encore identifié le type de méningite en cause, dix personnes reçoivent actuellement un traitement antibiotique préventif de 48 heures.

L'épidémie albertaine

En Alberta, où dix cas recensés en janvier et février ont fait craindre une réelle épidémie et entraîné une réaction autrement plus musclée des autorités, on a terminé en fin de semaine la première étape d'une campagne de vaccination provinciale. « L'an dernier, nous avons d'abord vacciné les 16 à 20 ans, à Edmonton, raconte en entrevue téléphonique David Bray, porte-parole du ministère de la Santé de l'Alberta. Sitôt cette campagne

terminée, les 20 à 24 ans ont été nombreux à être victimes de la méningite dans cette même ville, et nous les avons vaccinés à leur tour. Quand six cas se sont déclarés coup sur coup, tout récemment, à Calgary, nous avons pris les grands moyens et nous avons décidé de vacciner 55 000 jeunes de l'endroit, âgés entre deux et 24 ans. À titre préventif, nous vaccinerons le reste de la province en avril. Nous pré-

CAS DE MÉNINGITES AU QUÉBEC*

*Toutes méningites confondues

	1999	2000	2001
Cas répertoriés	38	37	17
Décès	1	5	2



à partir de
79\$/3 vols quotidiens



à partir de
69\$/8 vols quotidiens



à partir de
45\$/2 vols quotidiens



à partir de
179\$/6 vols hebdomadaires



à partir de
156\$/5 vols hebdomadaires



ROYAL
Votre partenaire

Vous voyagez beaucoup ?

Avec la fréquence et les tarifs des vols de Royal, vous respecterez toujours votre horaire et votre budget.

Réservez en ligne avec royal.ca ou composez le 1.888.828.9797.
Vous pouvez aussi contacter votre agent de voyages.

Aéropplan^{MD} Maintenant partenaire du programme **Aéropplan**.

Tarifs au départ de Montréal. Les prix indiqués indiquent des tarifs aller simple et sont soumis à l'attribution des sièges. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. Tous les vols sont du lun. au ven.
*Aéropplan est une marque déposée d'Air Canada. Obtenez 50 % des milles parcourus en milles Aéropplan sur les vols réguliers de Royal au Canada (minimum de 250 milles) et obtenez un mille Aéropplan pour chaque mille parcouru sur les vols réguliers de Royal entre le Canada et la Floride ou Hawaii (minimum 500 milles). D'autres conditions s'appliquent.



Des travailleurs arpentent une ferme du Northumberland, au nord du pays, pendant que se poursuit la gigantesque opération d'incinération des animaux atteints de la fièvre aphteuse.

« Nous sommes au bord de l'abîme »

Après la vache folle, la fièvre aphteuse s'attaque au cheptel britannique



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

LONDRES — Une nouvelle catastrophe vient de s'abattre sur les éleveurs britanniques, à peine remis de la crise de la vache folle. Cette fois, c'est une épizootie de fièvre aphteuse qui menace de détruire des cheptels entiers d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Et l'inquiétude augmente de jour en jour, à mesure que de nouveaux cas sont découverts.

L'épizootie, qui a provoqué un embargo général sur les viandes britanniques en Europe, mercredi dernier, a pris hier des proportions inquiétantes, alors que cinq nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été découverts dans le royaume, portant à douze le nombre de fermes touchées.

De terribles nouvelles pour les agriculteurs, qui priaient pour que les dégâts soient limités à une porcherie de l'Essex, au sud-est du pays. Leurs espoirs se sont envolés en fumée, en même temps que des milliers de carcasses de porcs, de bovins et de moutons brûlaient sur les terres des fermes contaminées. Jusqu'à maintenant, près de 2000 animaux ont été abattus, mais 5000 autres — et peut-être davantage — continueront cette semaine à alimenter les immenses bûchers formés depuis dimanche soir par les autorités sanitaires britanniques.

L'inquiétude s'est propagée dans plusieurs pays européens lorsque des cas de fièvre aphteuse ont été exposés dans une ferme de Devon (sud-ouest du pays), grande exportatrice de moutons en Europe. La dernière exportation a eu lieu quelques heures seulement avant l'embargo général sur les viandes et les produits dérivés britanniques décrété d'urgence mercredi par la Commission européenne.

Aux Pays-Bas, près de 4000 animaux importés ont été immédiatement abattus, et les marchés de bestiaux ont été fermés pour une semaine pour réduire les risques de contamination. La Belgique a aussi fermé ses marchés, et désinfecte systématiquement tous les



La mine de ce fermier en dit long sur son état d'esprit au moment où il transporte ses agneaux en un lieu plus sûr, loin de la ferme voisine de la sienne où des animaux sont atteints de fièvre aphteuse.

véhicules de transport de bétail en provenance de la Grande-Bretagne.

Les autorités françaises ont entrepris de retracer et d'examiner 47 000 animaux importés d'Angleterre depuis 30 jours. En Allemagne, l'abattage d'animaux a déjà commencé et devrait se poursuivre cette semaine. Plusieurs fermes allemandes ont été mises en quarantaine. Étant donné l'ampleur de la crise, il est fort probable que la Commission européenne prolonge l'interdiction d'exportation pesant sur la Grande-Bretagne, qui ne devait durer qu'une semaine.

La dernière épizootie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne remonte à 20 ans. Mais c'est en 1967 que cette maladie, causée par un virus et extrêmement contagieuse, avait provoqué une véritable crise agricole au pays. Un demi-million d'animaux avaient alors été abattus.

Hantée par le souvenir de cette crise dramatique — et par celui, plus récent, de la vache folle —, la Grande-Bretagne a pris les grands moyens pour freiner la nouvelle épizootie. Des centaines de fermes ont été mises en quarantaine. Des cordons sanitaires de huit kilomètres ont été établis autour des foyers d'infection.

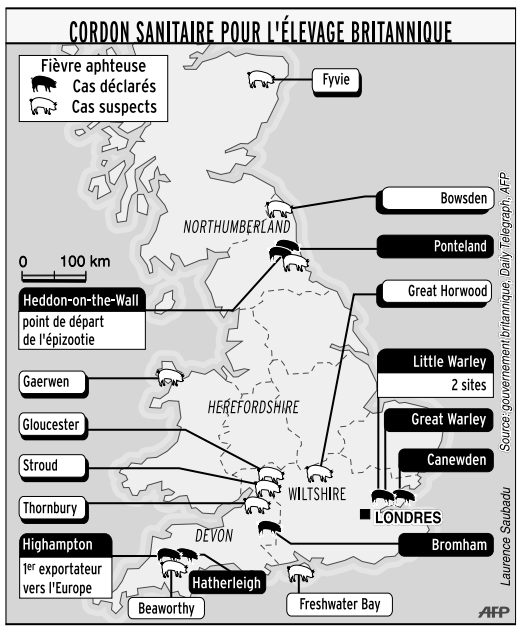
Dans l'urgence, des familles ont été carrément séparées. Une femme a raconté cette semaine que depuis mercredi, elle n'avait pu

voir ses jeunes enfants — sans les toucher — qu'à travers les grilles de la ferme familiale.

Le virus, qui s'attaque surtout aux porcs, boeufs, moutons et chèvres, est très rarement transmissible à l'homme. Mais il se propage à une vitesse folle par voie des airs, et en collant à tout ce qui passe, oiseaux, animaux sauvages, pneus, souliers et vêtements. C'est pourquoi, depuis des jours, le président du syndicat national des fermiers, Ben Gill, répète le même message : « Je supplie les Britanniques d'éviter les campagnes. Restez dans vos maisons ! »

M. Gill n'a pas réussi, toutefois, à convaincre les curieux qui ont envahi dimanche les lieux contaminés pour contempler le spectacle apocalyptique offert par les pelles mécaniques déchargeant dans un immense brasier des milliers d'animaux — préalablement tués par balle « de façon humaine », ont tenu à rassurer les autorités.

La chasse et les manifestations sportives ont été interrompues jusqu'à nouvel ordre. Des zoos et des parcs naturels ont été fermés. L'armée a suspendu ses entraînements extérieurs, et les écoles n'organisent plus de sorties à la campagne. Même le puissant lobby Countryside Alliance, qui milite contre un projet de loi interdisant la chasse à courre, a reporté au mois de mai une manifestation monstre qui aurait réuni des centaines de



milliers de personnes dans les rues de Londres, le 18 mars.

Le ministre de l'Agriculture, Nick Brown, a déclaré hier aux Communes que la priorité de son gouvernement était de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à l'épizootie. Le gouvernement s'est engagé à indemniser les éleveurs contraints de sacrifier leurs animaux malades.

« Nous ferons tout ce qui est humainement possible pour indemniser les éleveurs », a dit hier le premier ministre Tony Blair. Mais il est fort probable que des centaines d'agriculteurs, qui n'ont pas été touchés par l'épizootie, mais qui subiront les conséquences de l'embargo européen, ne toucheront pas un sou de compensation.

C'est un coup dur, d'autant plus que les agriculteurs anglais se relèvent péniblement des lourdes pertes encourues après l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). « C'est un désastre. Nous sommes au bord de l'abîme », a dit M. Gill. Mince consolation : le public anglais semble avoir été convaincu par les éleveurs, qui jurent que la consommation de viande contaminée ne comporte aucun danger. Les Anglais n'ont pas été pris de panique et l'achat de viande n'a, jusqu'à maintenant du moins, pas diminué dans les supermarchés britanniques.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Une inquiétude diffuse

Vous avez peut-être, depuis toujours, des méningocoques dans votre gorge. On dit que de 10 à 25% de la population est porteuse de la bactérie de la méningite. Pourtant, vous n'avez pas eu la méningite, et vous ne l'aurez jamais.

Si vous portez des méningocoques, il y a fort à parier que vous les avez transmis à bien des gens, en leur éternuant dans la face, ou par d'autres contacts plus ou moins intimes. Eh bien ces gens non plus n'auront jamais de méningite.

Alors pourquoi, tout à coup, quatre adolescents d'une même école de Cowansville ont-elles contracté la méningite?

La science est pour l'instant incapable de répondre à cette question. Ce que l'on sait, c'est que ces quatre adolescentes ne se sont pas passé la bactérie. Elles ne se connaissent pas. Ne sont pas dans le même niveau. Ne fréquentent pas les mêmes classes. Ne s'assoient pas aux mêmes places à la cafétéria. Ne prennent pas le même autobus. Seul point commun: l'école.

Il y a dans cette école de Cowansville une souche maligne du méningocoque dont on n'a encore pas réussi à identifier le ou la porteuse. On sait seulement que les quatre jeunes filles ont été en contact avec, comme probablement bien d'autres élèves.

Des parents se demandaient hier: pourquoi vacciner seulement les élèves et le personnel de l'école Massey-Vanier et leur donner des antibiotiques? Pourquoi pas aux parents de ces élèves? À leurs frères et sœurs qui fréquentent d'autres écoles?

C'est une bonne question. La réponse des autorités médicales, c'est qu'on est devant ce qu'elles appellent une éclosion, pas une épidémie. Que la seule chose dont on soit certain pour l'instant, c'est que le foyer de cette éclosion est à l'école, que les premiers sujets à risques sont donc les élèves de l'école et

qu'il convenait de les immuniser en premier.

Pourquoi ne pas avoir fermé Massey-Vanier?

Parce qu'on en avait besoin pour l'opération vaccination et distribution d'antibiotiques qui s'étalera sur deux jours. L'école fermera vendredi pour la semaine de relâche.

Est-ce que la promiscuité que suppose cette opération — ce défilé d'enfants dans l'auditorium — n'est pas une autre bonne occasion de dissémination de la bactérie?

Si. Mais comment faire autrement?

Dans le même ordre d'idées, on a permis vendredi soir un concert que donnaient les élèves de l'académie de musique en expliquant que la bactérie ne sautait pas sur les gens. Hier, pourtant, on demandait aux enfants de se laver fréquemment les mains. Faudrait savoir... Elle ne saute pas sur les gens, mais on peut la propager par les mains?

Ces à-peu-près, l'impression, sans doute fausse, d'une certaine improvisation, et surtout la crainte de voir d'autres cas se déclarer, ont installé une inquiétude diffuse dans la région. Mais pas les enfants. Les enfants s'en fichent encore totalement. Catherine, la fille de mon voisin, sera vaccinée ce matin. On l'a prévenue que les antibiotiques la feraient pisser rouge et pleurer jaune. Elle a hâte.

DO IT! — Sur le site Internet de Nike, le programme Nike iD permet aux consommateurs qui le désirent de «fabriquer» eux-mêmes un soulier très personnalisé. Bien sûr, c'est l'ouvrier vietnamien à 75 cents de l'heure qui va finir par assembler et coudre ce soulier; le consommateur aura seulement choisi les lacets, agencé les couleurs, et il aura fait écrire



son nom en diagonale sur l'empeigne, ou le nom de sa fiancée, ou celui de son chien, ou n'importe quoi. C'est-à-dire non, justement pas n'importe quoi, c'est ce que raconte la mystification que je vous rapporte maintenant.

Petite précision: on dirait bien un de ces contes urbains qui courent sur Internet, mais c'est une histoire vraie, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans l'hebdo new-yorkais *Village Voice* de la semaine dernière. Ce n'est pas parce c'était dans le *Village Voice* que c'est vrai, c'est parce que j'ai vérifié auprès de l'auteur du canular lui-même.

Il s'appelle Jonah Peretti, il est étudiant finissant au MIT à Cambridge. Il insiste: «Je ne suis pas un militant. Dans rien.» Disons que c'est un petit farceur avec une conscience sociale.

Jonah Peretti s'est donc choisi des runnings avec le programme Nike iD, et comme identification, au lieu de son propre nom, il demande que soit écrit, en diagonale, sur l'empeigne de ses souliers, le mot SWEATSHOP. Sweat, sueur, shop, usine. SWEATSHOP, littéralement: usine de la sueur. Le mot existe en anglais, il est apparu au début de la révolution industrielle, il désignait ces usines où l'on travaillait très dur, de très longues heures, pour des salaires de misère... Aujourd'hui, le mot désigne surtout ces usines du tiers-monde, Vietnam, Chine, Corée, Thaïlande, où les ouvriers (parfois des enfants) fabriquent entre autres des Nike en travaillant de très longues heures pour presque rien.

Réponse stéréotypée de Nike iD à Peretti. Désolé, nous ne pouvons honorer votre com-

mande pour une des raisons suivantes: le mot que vous avez choisi pour personnaliser vos souliers est le nom d'une autre marque de souliers, ou le nom d'un athlète qui n'est pas sous contrat chez nous, ou c'est un mot obscène.

Protestation de Peretti.

Le mot choisi n'entre dans aucune des catégories nommées. J'ai choisi SWEATSHOP pour me rappeler de l'enfant qui a fabriqué mes souliers. Pourriez me les envoyer immédiatement? Je vous remercie.

Nouveau refus de Nike iD: le mot choisi est inapproprié (*inappropriate slang*). Si vous voulez bien le changer, nous nous ferons un plaisir de vous servir.

Peretti s'impatiente. Ce n'est pas du slang. Le mot est dans le Webster. Il existe depuis 1892. Je m'étonne de tous ces embarras. Sur votre site vous parlez de la liberté de choisir, de la liberté d'exprimer sa personnalité, je partage avec Nike son amour de la liberté, c'est au nom de cette liberté que je vous demande de me servir.

Point final de Nike iD: Votre choix est irrecevable.

Revirement de Peretti: O.K., je vais changer de mot d'abord. Mais puis-je vous demander une faveur? Pourriez-vous m'envoyer une photo de la petite Vietnamiennne de dix ans qui va fabriquer mes souliers?

Nike n'a pas répondu.

L'histoire est en train de faire le tour de monde et une nouvelle forme de militantisme est en train de naître, sans militants, sans manifestations, sans petit livret rouge. Juste un peu d'humour et un hotmail.

On vous embrasse, M. Peretti.

| SANTÉ |

La valorisation du médecin de famille vue d'un bon oeil

ALEXANDRE SIROIS

LA FORMATION de groupes de médecins de famille annoncée par Québec est vue d'un bon oeil par de nombreux intervenants du secteur de la santé, qui se demandent cependant si l'argent nécessaire à une telle initiative sera injecté par le gouvernement provincial.

« On est satisfait de la direction que la ministre entend donner à la réorganisation des soins, mais on attend toujours que le financement se concrétise », a déclaré le responsable des communications de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, Jean Rodrigue.

D'emblée, le docteur Rodrigue s'est dit ravi de voir que les médecins de famille deviendront des « acteurs importants du réseau de la santé » grâce aux groupes de médecins de famille. « On pense que ces groupes-là vont offrir une plus grande accessibilité et un panier de services plus complets. Parce qu'ils vont permettre (aux médecins) de partager le temps et de partager les tâches. »

Le porte-parole des omnipraticiens a toutefois souligné que des sommes importantes doivent être investies par le gouvernement provincial pour mener à bien ce projet. « Ces regroupements-là ne se feront pas sans coûts, a-t-il dit. Ne serait-ce que pour engager des infirmières. Actuellement, il y a très peu de cabinets privés ou de groupes de médecins de famille qui ont des infirmières. Il va falloir qu'il y ait des budgets pour ça. »

M. Rodrigue a ajouté que de l'argent frais sera aussi requis pour l'informatisation des cabinets privés annoncée par Québec, et en guise de rémunération supplémentaire pour les médecins, afin de les inciter à faire partie de groupes de médecins de famille.

| SOMMET DES PEUPLES |

L'absence du Québec émeut peu

PAUL ROY

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec n'émeut qu'à moitié les organisateurs du Sommet des peuples quand il se plaint de ne pas être invité officiellement au Sommet des Amériques, qui se tiendra du 20 au 22 avril à Québec.

« La position du Québec est ambiguë », estime Vincent Dagenais, représentant de la CSN au sein du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), coorganisateur du Sommet des peuples. Cet événement précédera le Sommet des Amériques, celui des 34 chefs d'État des trois Amériques et des Antilles, à compter du 16 avril.

« D'un côté, il (le gouvernement du Québec) loge dans le camp des exclus et exige de la transparence, mais d'un autre côté, il a accès à des documents (du Sommet) qu'il ne veut pas rendre publics... »

Selon M. Dagenais, il faudra exiger de Québec, tout comme on le fait d'Ottawa, qu'il précise ce qu'il entend réclamer concernant les droits sociaux, syndicaux, environ-

nementaux et autres dans une future Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA).

Françoise David, de la Fédération des femmes du Québec, affirme pour sa part que Québec a montré ses couleurs en refusant d'augmenter « de façon significative » le salaire minimum. « Si ce n'est pas un effet de la mondialisation, ça ! »

« Québec se plaint de ne pas avoir sa place, poursuit-elle. Mais sur le fond, Landry et Chrétien sont d'accord avec le libre-échange et la mondialisation. »

Des organisateurs du Sommet des peuples étaient à Québec hier soir pour discuter des enjeux du Sommet des Amériques et dévoiler leur programme : forums sur les femmes, les droits humains, l'environnement, le désengagement de l'État et la redistribution des richesses, l'agriculture, les communications, l'éducation, le syndicalisme.

Le vendredi 20 avril sont prévus des « teach-in » ou ateliers de discussion dans la rue. Et le samedi, ce sera la marche du Sommet des peuples, une manifestation dans la basse-Ville de Québec, à bonne distance du périmètre de sécurité du Sommet officiel.

Quelques centaines de personnes participaient à la rencontre d'hier soir.

LIA LÉVESQUE

Presse Canadienne

Le rapport Dicaire, sur les services préhospitaliers d'urgence, est déjà mis en oeuvre et continuera de l'être progressivement, a indiqué la ministre de la Santé Pauline Marois.

Mme Marois a été interrogée à ce sujet, hier à Montréal, alors qu'elle donnait une conférence de presse portant sur ses orientations à la suite du rapport Clair sur l'orga-

nisation et le financement des soins de santé au Québec.

Le rapport Dicaire, traitant des services ambulanciers et du système des premiers répondants, avait été dévoilé en décembre dernier.

Le rapport de l'ex-sous-ministre à la Santé André Dicaire recommandait l'implantation d'une « chaîne d'intervention préhospitalière » qui intégrait les fonctions des intervenants de premiers soins aux centres 9-1-1. Ceux-ci étaient reliés à des centres régionaux de communication, reliés à leur tour aux services des premiers répondants, aux pompiers, aux policiers et aux intervenants paramédicaux.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Pauline Marois

En plus de la mise en place de services de premiers répondants dans les municipalités, le comité Dicaire suggérerait une meilleure formation des techniciens-ambulanciers, une augmentation du financement dans ce secteur et un partenariat plus adéquat entre les intervenants.

« Je suis à le mettre en oeuvre progressivement », a indiqué la ministre Marois, soucieuse de régler les difficultés dans ce secteur de la première ligne.

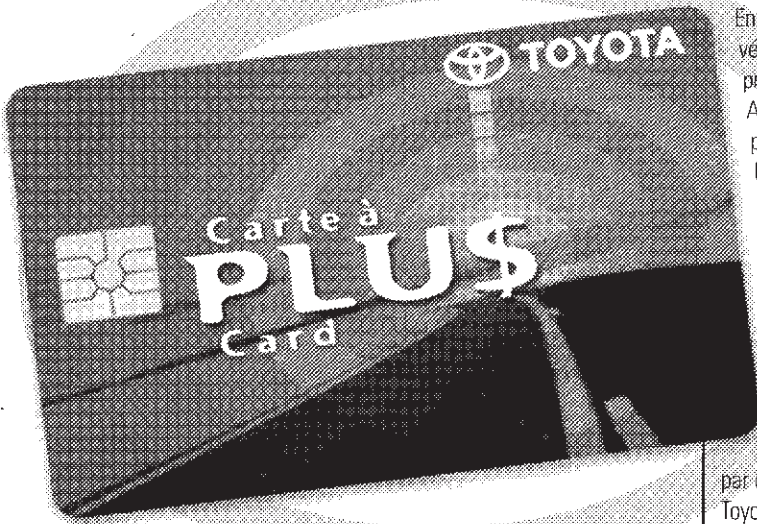
Plus précisément, Mme Marois a souligné que le ministère était « à travailler sur la planification de la main-d'oeuvre » dans ce domaine, ainsi que le déploiement des premiers répondants en cas d'urgence.

Le ministère s'intéresse aussi au dossier des propriétaires privés de services ambulanciers.

Le comité Dicaire suggérerait également d'indexer les frais de transport ambulancier et de hausser les frais téléphoniques réguliers et sans fil pour le 9-1-1. On évoquait une note de 155 millions pour les cinq prochaines années, afin de se doter d'un système de premiers soins adéquat.

VOUS AVEZ UNE TOYOTA

VOUS ÊTES PLUS QU'UN CLIENT.



PLUS DE 200 \$ DE RABAIS



L'EXPÉRIENCE TOYOTA
Ça ne se remplace pas

En devenant propriétaire d'un véhicule Toyota, vous vous êtes procuré bien plus qu'un véhicule. Alors, pour nous, vous êtes bien plus qu'un client. Voici donc la **Carte à PLUS** Toyota. Cette carte intelligente vous donne accès à une foule de privilèges. Vous profitez d'offres exclusives. Vous bénéficiez de plus de **200\$ de rabais** applicables sur des pièces d'origine Toyota, sur le service effectué par des mécaniciens certifiés Toyota et bien plus encore! Autrement dit, vous économisez de la vidange d'huile à l'entretien de vos freins. Lors de votre prochaine visite chez votre concessionnaire Toyota, procurez-vous votre **Carte à PLUS tout à fait gratuitement...** Parce que vous êtes plus qu'un client.

Des panneaux inutiles ?

Les avertissements de glace sur la route ne diminuent pas le nombre d'accidents, selon une étude américaine

ANDRÉ PRATTE

L'INSTALLATION de panneaux avertissant les automobilistes du risque de formation de glace ne réduit pas le nombre d'accidents sur les segments de route ainsi signalisés, révèle une étude réalisée dans l'État de Washington.

Les ingénieurs Jodi Carson et Fred Mannering, respectivement de l'Université Montana State et de l'Université de Washington, ont analysé quelque 8000 accidents causés par la glace de 1993 à 1995. Ils ont découvert qu'il y avait autant d'accidents dans les segments de route signalisés qu'ailleurs. « Nos résultats indiquent que les pratiques d'installation de ces panneaux (dans l'État de Washington) sont inefficaces et qu'il y a un urgent besoin de pratiques standardisées qui réduiront la fréquence et la gravité des accidents causés par la glace », écrivent les chercheurs dans un article publié par une revue spécialisée.

En entrevue, M^{me} Carson souligne que dans l'État de Washington, beaucoup de panneaux marqués « ICE » sont placés à des endroits où les risques de formation de glace ne semblent pas particulièrement élevés. Par exemple, les chercheurs ont trouvé des panneaux aux frontières des différents comtés de l'État. « Les autorités ont peur d'avoir un problème de responsabilité juridique s'ils enlèvent ces panneaux », dit l'ingénieure. En outre, les critères d'emplacement des panneaux varient d'une région à l'autre, selon le jugement des fonctionnaires locaux.

Au Québec aussi, la signalisation relève des directions régionales du ministère des Transports. Cependant, les normes du ministère dic-



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Chaque automne, le ministère des Transports installe un panneau d'avertissement de glace avant chaque pont et viaduc de son réseau. Mais il n'est pas certain que les automobilistes en tiennent compte.

tent qu'un panneau d'avertissement de glace soit installé avant chaque pont et viaduc, des structures où la chaussée gèle plus rapidement. Jodi Carson estime que cette norme est certainement plus susceptible de produire des résultats que l'arbitraire en vigueur dans l'État de Washington. Mais le professeur Guy Paquette, du Groupe de recherche en sécurité routière, a des doutes. Il y a quelques années, M. Paquette a piloté une étude sur les panneaux routiers au Québec. Un sondage mené auprès de 1200 personnes a montré que 97 % d'entre elles comprenaient le panneau

d'avertissement de glace conçu par le ministère des Transports, un pictogramme montrant une voiture qui zigzague et un thermomètre. Mais si le panneau est compris, il n'influence pas nécessairement le comportement des automobilistes. « Ce panneau fait juste nous dire que quand il fait près de zéro, ça peut geler plus vite qu'ailleurs. Mais ça ne nous dit pas qu'il y a effectivement de la glace. Quand vous allez voir la glace, il va être trop tard pour réagir », dit M. Paquette. Selon le chercheur de l'Université Laval, la formation de glace est si peu fréquente que « la plu-

part des gens tiennent peu compte de cette signalisation ».

Moins respectueux

C'est aussi l'opinion du caporal René Lévy, du poste autoroutier Laurentides de la Sûreté du Québec : « On voit tellement de panneaux et à tellement d'endroits, on ne fait plus attention à ça. Les automobilistes ne ralentissent même plus quand nous faisons une opération radar, et ils n'hésitent pas à dépasser un camion de voirie. Les gens sont moins respectueux de la signalisation que lorsque j'ai commencé dans la police il y a 25 ans. »

Seuls les panneaux sortant de l'ordinaire, par exemple ceux qui comportent des feux clignotants, parviennent à capter l'attention des conducteurs, estime M. Lévy. Le ministère des Transports a d'ailleurs conçu un panneau de ce genre pour avertir les automobilistes de la présence de poudrerie.

Néanmoins, le responsable de la signalisation au ministère, l'ingénieur Michel Masse, reste convaincu de l'efficacité des panneaux conventionnels comme partie de la campagne de sensibilisation menée tous les hivers depuis 1992. « On ne change pas le comportement des usagers de la route instantanément parce qu'on installe un panneau à un endroit. Le panneau a sûrement un certain impact, mais il fait partie d'une stratégie d'ensemble. Or, ces campagnes ont sûrement un effet puisque le bilan routier en hiver s'est amélioré. »

En effet, bien que l'année 2000 ait été particulièrement funeste, le nombre de morts et de blessés graves dans les accidents de la route survenus en janvier et février est resté beaucoup plus bas qu'il y a dix ans. En janvier et février 1992, première année de la campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite en hiver, 148 personnes se sont tuées sur les routes du Québec. En janvier et février 2000, ce bilan avait chuté à 95 victimes.

Le ministère des Transports dépense 25 millions chaque année pour la signalisation, dont huit millions pour les panneaux. Les panneaux d'avertissement de glace sont enlevés chaque printemps, et remis en place chaque automne. L'installation d'un panneau coûte entre 150 \$ et 200 \$ en frais de fabrication et de main-d'oeuvre.

I. J. Carson & F. Mannering, « The effect of ice warning signs on ice-affected frequencies and severities », Accident Analysis and Prevention, vol. 33, no. 1, janvier 2001.

Le bébé d'Edmonton a été endormi par le froid

HUGO DUMAS

COMMENT un bébé peut-il récupérer, sans séquelle apparente, d'un arrêt cardiorespiratoire et d'une hypothermie profonde qui auront duré deux heures ?

C'est pourtant arrivé à Edmonton dans la nuit de vendredi à samedi. Vêtu d'une simple couche, une fillette de 13 mois a passé plusieurs heures au grand froid, à une température frisant les - 20 degrés. Son coeur a cessé de battre pendant deux heures. Le bébé était cliniquement mort et était complètement gelé quand sa mère l'a trouvé, en pleine nuit, couché à plat ventre dans la neige. Le poupon s'était sauvé dans la cour extérieure à l'insu de ses parents.

« Il s'agit d'un cas très très rare. Je n'ai jamais vu de patient dont la température interne est descendue à un niveau aussi bas », dit le Dr Catherine Farrell, de l'unité des soins intensifs de l'hôpital Sainte-Justine.

La température normale du corps humain tourne autour de 37 degrés. À son plus bas, la température de la fillette d'Edmonton a chuté jusqu'à 16 degrés. Le Dr Farrell souligne que dans les pires cas d'hypothermie qu'elle a vus à Sainte-Justine, la température du corps de ses patients se situait près de 25 degrés.

Le froid mordant a plongé le bébé d'Edmonton dans une hypothermie profonde, comparable à l'hibernation chez l'ours en hiver. « Quand la température descend sous les 28 degrés, il y a une diminution de toutes les activités métaboliques et les demandes de toutes les cellules du corps sont au minimum », explique le Dr Farrell. À température très froide, le cerveau peut donc recevoir un minimum de sang et conserver toutes ses capacités. Le fait que le coeur n'y pompe plus de sang est beaucoup moins dommageable que si la température du corps était de 37 degrés.

C'est de cette façon que tout le corps de la fillette d'Edmonton a été progressivement endormi par le froid. « Avant l'hypothermie, elle n'a pas été en situation de manque d'oxygène et elle était en bonne santé. Son cas est vraiment exceptionnel. Son médecin a même parlé de miracle », précise le Dr Farrell.

Pour ranimer la fillette, il a fallu réchauffer progressivement son petit corps pour éviter les chocs. « Tout doit se faire graduellement », note le Dr Farrell. En une heure et demie, la petite a été sauvée. Un vrai miracle.

Pourrait-on répéter le même procédé dans un laboratoire contrôlé ? « Ce ne serait pas éthique de soumettre des gens à des conditions semblables », dit le Dr Farrell.

Amnistie s'en prend au «commerce de la torture»

Agence France-Presse

WASHINGTON — Amnistie internationale (AI) a réclamé hier l'arrêt de l'exportation croissante de menottes, appareils à électrochocs et aérosols à gaz lacrymogènes ou irritants vers des pays qui pratiquent notoirement la torture.

Dans un rapport *Pour en finir avec le commerce de la torture*, l'association de défense des droits de l'homme estime à 150 le nombre d'entreprises qui, dans 22 pays, fabriquent des armes électriques utilisables par des tortionnaires, contre deux compagnies américaines dans les années 70.

Ces appareils, dont certains semblent légitimes aux forces de l'ordre, peuvent devenir « des outils favoris du tortionnaire » dans trop de pays, car elles lui permettent « de faire son sale boulot sans laisser de traces », a déclaré à la presse à Washington William Schulz, directeur exécutif de la section américaine d'Amnistie internationale.

Parmi les instruments vendus, l'organisation cite des pistolets paralysants capables d'envoyer à 10 mètres des fléchettes reliées à un fil électrique et terminées par un hameçon ou des ceintures électriques pouvant envoyer par télécommande des décharges de 50 000 volts dans les reins de détenus.

Le procès de 11 motards reprendra lundi

QUÉBEC — Le procès de 11 motards de la Mauricie, interrompu la semaine dernière à Québec, pourra reprendre à compter de lundi prochain. Les motards, 10 membres des Blatnois de la Mauricie et un des Hells Angels de Trois-Rivières-Ouest, font face à 158 chefs d'accu-

sation: voies de fait avec lésions, menaces, séquestration, trafic de drogue et appartenance à un gang criminel. L'interruption du procès avait été décrétée pour permettre aux parties de débattre de questions de droit frappées d'un interdit de publication.

| RÉFORME DU CURRICULUM |

Des choix difficiles pour les écoles

MARC THIBODEAU

La réforme du curriculum donne beaucoup de latitude aux conseils d'établissement des écoles de la province, qui doivent effectuer des choix difficiles pour réaménager la grille horaire de leurs élèves.

L'exercice est compliqué par le fait que les spécialistes ne peuvent donner que trois heures de cours par semaine sur les 23,5 heures prévues par le ministère de l'Éducation.

L'introduction de l'enseignement de l'anglais en 3^e année du primaire, qui se concrétisera lors de la prochaine rentrée, illustre bien le phénomène.

L'école lavalloise Paul VI, qui offre cette année un cours d'art dramatique en 3^e année, songe à l'éliminer pour permettre l'introduction de l'anglais tout en maintenant l'enseignement, par des spécialistes, de la musique et de l'éducation physique.

Le directeur de l'établissement, Clément Sirois, estime que la disparition du cours d'art dramatique serait largement compensée par des projets extracurriculum.

Les associations d'éducateurs spécialisées dans l'enseignement des quatre disciplines artistiques pouvant être offertes par les écoles (arts plastiques, musique, art dramatique et danse) craignent que les conseils d'établissement, en raison des priorités des parents,

réservent la majeure partie des trois heures d'enseignement prodiguées par des spécialistes à l'anglais et à l'éducation physique.

François Monière, président de la Coalition pour une réelle éducation artistique, qui regroupe ces associations, note que les professeurs titulaires risquent du même coup d'être appelés à assumer une plus grande part de l'enseignement des arts, ce qui n'est pas souhaitable à ses yeux.

« Les titulaires font ce qu'ils peuvent, mais ils n'ont pas toujours la formation requise pour enseigner ces matières », indique M. Monière, qui est aussi président de l'Association québécoise des éducateurs spécialisés en arts plastiques.

Le ministère de l'Éducation souligne de son côté qu'il n'est pas question de reléguer l'enseignement des arts au second plan dans le cadre de la réforme.

Margaret Rioux-Dolan, directrice de la formation générale des jeunes au ministère, note que les écoles sont tenues, en vertu de la réforme, d'offrir « au minimum » deux des quatre programmes d'arts précités tout au long du primaire, en réservant idéalement une heure hebdomadaire d'enseignement dans chaque cas.

Québec, dit-elle, n'a cependant pas l'intention de préciser quelle part de l'enseignement des arts doit être assumé par des spécialistes. « On ne se prononce pas là-dessus. C'est aux écoles de décider », note M^{me} Rioux-Dolan.



Photo JEAN GUÉNETTE, collaboration spéciale

Marche pour la cause gaspésienne

Malgré le froid et la neige, Serge Lapointe (ci-dessus) a entrepris depuis trois semaines un tour à pied de la Gaspésie afin d'attirer l'attention sur la situation économique « déplorable » de la région. « Il faut comprendre que la Gaspésie se vide depuis 30 ans », explique ce travailleur autonome originaire de Murdochville, qui souhaite amasser des fonds pour la création d'un réseau de Gaspésiens. « Il y a près de 500 000 personnes d'origine gaspésienne à l'extérieur de la région. Si ces gens se donnent la main, se parlent, ils pourront aider à revitaliser la Gaspésie. » Ce voyage inusité de près de 1000 kilomètres doit prendre fin aujourd'hui ou demain à Matane.

Les corps policiers mettent en commun le renseignement criminel

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LES CORPS policiers québécois se sont finalement entendus pour collaborer à la mise en commun du renseignement criminel, particulièrement celui portant sur les bandes du crime organisé.

L'idée d'un Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ) est dans l'air depuis trois ans, a indiqué hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, en conférence de presse.

« Cela suppose un long travail de protocole d'entente pour s'assurer que tous les corps policiers auront suffisamment confiance dans cette banque et dans la collaboration des autres corps policiers pour alimenter correctement et complètement la banque de renseignement criminel », a expliqué le ministre.

La banque informatique du nouveau service se trouvera dans les locaux de la SQ. Le nom du directeur du SRCQ n'a pas été fourni. Par contre, on sait que le directeur du Service de police de Laval, Jean-Pierre Gariépy, présidera le conseil d'administration où siègeront des représentants des corps policiers municipaux, du Service de police de la CUM, de la SQ et du ministère de la Sécurité publique.

Le SRCQ vient en fait remplacer le BRQCO, le Bureau de renseignements du Québec sur le crime organisé, qui n'était pas tellement apprécié des corps municipaux et du SPCUM, lesquels estimaient que la SQ n'y versait pas toutes les informations qui auraient pu être utiles à leurs enquêteurs, ou du moins qu'elle tardait à le faire.

« Avec l'annonce de ce matin, le BRQCO va se transformer et va devenir partie du Service de renseignement criminel du Québec », a indiqué le directeur du SPCUM, Michel Sarrazin.

Le ministre Ménard a souligné que le partage du renseignement criminel par les divers corps policiers participant à l'escouade Carcajou et ensuite aux escouades régionales mixtes de lutte contre le crime organisé avait montré son efficacité.

Devant la commission d'enquête Poitras, certains enquêteurs s'étaient plaints de ce que des informations importantes détenues par l'escouade Carcajou n'avaient pas été versées dans la banque d'information accessible aux divers policiers du Québec, ce qui les avait privés de renseignements qui auraient pu leur faciliter le travail.

Comme le précisait hier M. Jean-Pierre Larose, président de l'Association des directeurs de police du Québec, « le renseignement criminel constitue le nerf de la guerre pour combattre la criminalité, plus particulièrement le crime organisé ».

Conseil national vendredi: les souverainistes fourbissent leurs revendications

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Ragaillardis par le couronnement imminent de Bernard Landry, les tenants d’une promotion plus active de la souveraineté au sein du Parti québécois tenteront leur chance en fin de semaine, afin de rallier le conseil national à leurs propositions.

Les militants de l’association péquiste de Lanaudière veulent ainsi que le gouvernement s’engage dès cette année à convoquer une assemblée constituante « élue par la population » qui aura le mandat d’accoucher, en 18 mois au plus, d’un projet de constitution d’un Québec souverain.

Leurs collègues de Saint-François proposent pour leur part au conseil national d’« encourager » le gouvernement à fixer un échéancier pour arriver à la souveraineté. Quant aux militants de La Pinière, ils veulent que le gouvernement profite du Sommet des Amériques, à Québec, « pour donner de la visibilité à la cause de la souveraineté du Québec ». Ils proposent même un slogan : « Nous sommes les prochains ».

Face au gouvernement fédéral, certains partisans de la ligne dure ne se contentent pas de proposer des dénonciations, par exemple, des « empiétements » dans les compétences québécoises ou de « l’iniquité du système ».

Ainsi, dans Saint-Jean, les militants proposent que le Québec mette sur pied son propre programme d’assurance-emploi en retirant les travailleurs et les employeurs du Québec du programme canadien. Le nouveau régime ne devra générer « ni surplus ni déficit ». Les péquistes de la capitale nationale veulent pour leur part que le gouvernement entreprenne des démarches pour participer de façon distincte du Canada aux Jeux du Commonwealth.

Ceux de Jacques-Cartier veulent par ailleurs ramener l’affaire Michaud sur le tapis et condamner ce qu’ils qualifient d’« acte inacceptable de censure » commis à leur avis par les députés lors de l’adoption, en décembre, d’une motion dénonçant les déclarations d’Yves Michaud. Ils réclament que le conseil répare « cet affront aux valeurs de notre parti » en lui présentant ses excuses.

Dans Abitibi-Est et le Bas-Saint-Laurent, on s’impatiente devant le retard mis par le gouvernement à accoucher de sa politique de la ruralité « attendue et promise depuis plus de deux ans ». Les militants de ces deux régions veulent que le prochain budget témoigne de la priorité qui sera accordée au développement rural.

Le cahier de 46 résolutions émanant des comités ou des instances diverses du parti (comité national des aînés, sur l’environnement etc.) sera débattu dimanche à Saint-Hyacinthe, au dernier jour de ce conseil national qui consacra Bernard Landry comme chef. M. Landry prononcera un discours vendredi soir, premier jour de l’événement. Lucien Bouchard, qui tire sa révérence, a choisi de ne pas participer au conseil.

Les débats les plus chauds sont attendus samedi après-midi, à l’occasion de l’adoption du mémoire du PQ aux états généraux sur la situation et l’avenir de la langue française. Les organisateurs n’ont d’ailleurs rien prévu pour le reste de la journée, compte tenu de la ferveur que soulève généralement ce thème chez les militants.

2931398

Du nouveau dans le décor!



Salon national de l'habitation et Salon de l'aménagement extérieur

Du 2 au 11 mars 2001,
Stade olympique, Montréal

dmg world media

Un événement



En association avec



En collaboration avec



Tout le plaisir de découvrir!

LES GRANDES ATTRACTIONS

4 maisons à vocations multiples

La Multimaison Desjardins : un concept habitation adapté aux nouvelles réalités sociales : familles recomposées, monoparentales ou devant accueillir des aînés

L'Habitaflex : le lancement de la 1^{re} maison transportable et dépliable, idéale pour le plein air

Deux maisons caravanes présentées par Pierre Cyr auto caravanes

Les Dieux du Stade Star Choice

Compétition amicale opposant deux couples de rénovation amateurs qui vivront pendant 10 jours au Stade olympique. Venez les encourager et bénéficier des nombreux trucs et conseils donnés par les experts qui les encadrent.

Trévi Tentation

Piscine illusion intégrée aux charmes amazoniens. Plongez dans des eaux sulfureuses au cœur de l'hiver.

Galerie du Design

Déambulez dans la galerie Signature Design et laissez-vous séduire par tous les produits design issus du génie des créateurs d'ici et d'ailleurs.

LES CONCEPTS VEDETTES

L' Avenue Décors et Styles

Une avenue de boutiques qui recèlent de nombreux trésors... Trouvez la perle rare que vous cherchiez depuis toujours.

Les Zones Santé de Marie-Lise Pilote

Expression de la réalité de Marie-Lise : équilibre, détente et énergie dans une combinaison de salle de bains et d'exercice, présentée par Ceratec et Énergie-Cardio.

Du nouveau sous les bulles

Une vitrine de nouveautés aux allures d'immenses bulles. Les visiteurs découvriront les nouveautés qui se cachent à l'intérieur de chacune d'elles. Une présentation de Céragrès.

Ergonomie et énergie au bureau

Venez voir le prototype du parfait fauteuil pour le travailleur à domicile présenté par Ultrassage.

Le Pavillon des Inventeurs

Une quarantaine d'inventions pour améliorer votre confort au quotidien.

Gastronomie

Faites l'essai de la cuisson au gaz assistée par des chefs de renom.

Le café des couleurs

Obtenez la prescription couleur adaptée à votre personnalité grâce à Peinture Laurentide et son Paint Café.

LE BABILLARD DES NOUVEAUTÉS

Un aperçu des centaines de nouveautés présentées au Salon

Mobilier de chambre qui se transforme selon la croissance de vos enfants
Morigeau Lépine inc.

Structure en béton regroupant cadran solaire, bain d'oiseau et fontaine
Création Bétonart Charlevoix

Silentium, l'aspirateur central intelligent, le plus silencieux sur le marché
Duo-Vac

SécuriPlus, la porte de garage avec joints anti-pincements entre les sections
Portes Garex

RABAIS DE 1\$

valable sur le prix d'entrée régulier seulement
sur présentation de ce coupon à la billetterie du Salon.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au samedi.....9 h à 22 h
Dimanche9 h à 20 h
PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)
Adulte (régulier).....10 \$
Étudiants / aînés8 \$
Enfants de 6 à 12 ans4 \$



Salon national de l'habitation
et Salon de l'aménagement extérieur

du 2 au 11 mars 2001,
Stade olympique, Montréal

La billetterie fermera 2 heures avant la clôture du Salon.

dmg world media

Landry aura un style différent de celui de Bouchard

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Une fois à la tête du gouvernement, Bernard Landry favorisera le travail d'équipe. Contrairement à Lucien Bouchard, il ne s'impliquera pas dans tous les dossiers.

« Je suis un homme d'équipe, j'ai toujours été un homme d'équipe et je vais pratiquer ça dans ma gestion », a déclaré M. Landry en entrevue à l'émission *Maison neuve à l'écoute* sur les ondes du Réseau de l'information, hier soir.

À quelques jours de la passation des pouvoirs qui le consacrera premier ministre, Bernard Landry promet de « donner beaucoup de corde » aux ministres de son futur gouvernement. Mais les erreurs seront punies. « Vous savez ce qu'on peut faire éventuellement avec une corde », a-t-il prévenu.

M. Landry a une grande confiance en Pauline Marois. Il entretient avec elle des « relations impeccables » depuis que leur rivalité s'est estompée. Un jour, croit-il, elle pourrait lui succéder.

« Je ne veux pas prédire l'avenir, mais si elle fait pour moi ce que j'ai fait pour Lucien Bouchard, le destin peut faire beaucoup de choses pour elle », a-t-il confié à l'animateur.

Avec François Legault, a-t-il poursuivi, il n'y a eu qu'une « fausse bataille », il ne peut donc lui en vouloir vraiment. « Moi je ne suis pas rancunier, ce n'est pas mon intérêt dans la vie publique, ce sont les idées qui m'intéressent », a insisté le vice-premier ministre.

Il affirme que son style de gestion sera nettement différent de celui de M. Bouchard. Pas question, par exemple, de s'engager lui-même dans tous les conflits. Si on bloque la 20 comme l'ont fait les producteurs de porcs en 1998, ce n'est pas Bernard Landry qui négociera leur retrait.

« J'ai trouvé que c'était un chef remarquable, mais il y a des choses que je ne ferai pas comme lui. Lucien était un vaillant, au sens Lac-Saint-Jean du terme. Il allait dans les dossiers, il fonçait. Les histoires de truies sur l'autoroute, il se mêlait de ça, vous vous rappelez. Je vais essayer de confier ça à un travail d'équipe et de me réserver plus pour les grandes questions.

« Lucien faisait les grandes questions, mais c'était plus fort que lui, il fallait qu'il se lance dans une négociation, et qu'il soit lui-même le négociateur. Moi, je n'ai pas ses talents, j'espère que j'en ai d'autres, alors je ne ferai pas ce qu'il faisait, j'agirai différemment dans l'intérêt public », a expliqué M. Landry.

Mais il ne s'illusionne pas sur le poste de premier ministre.

« Le numéro un, sait-il, doit s'habituer à la solitude. Il y a une grosse différence entre le numéro un et le numéro deux. Le deux peut s'en remettre au un. Mais le chef, lui, doit prendre la décision ultime. »

Wilkins en réflexion

L'ancien porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins, est pressenti pour devenir responsable des communications au cabinet du futur premier ministre, Bernard Landry. Depuis l'an passé sous-ministre adjoint à la Santé, M. Wilkins avait quitté le CHUM il y a deux ans pour devenir porte-parole du gouvernement dans la dernière ronde de négociations avec le secteur public. Joint hier, M. Wilkins a confirmé être « en réflexion » au sujet de l'offre qui lui a été faite.

La réforme du Code du travail scrutée

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — Pour les représentants patronaux, le projet de loi 182 modifiant le Code du travail ne va pas assez loin; pour les porte-parole syndicaux, il est beaucoup trop audacieux ou ambitieux.

Les représentants de ces deux mondes se retrouveront, à compter d'aujourd'hui, devant la ministre d'État à l'Emploi et au Travail Diane Lemieux et les députés membres de la commission parlementaire de l'Économie et du Travail pour justement défendre leur point de vue.

Les grands objectifs retenus par le gouvernement dans cette réforme sont d'abord de déjudiciariser les relations de travail en instaurant des modes de règlement des litiges plus souples; de mettre en place une Commission des relations de travail pour remplacer le Tribunal du travail et le Bureau du Commissaire général du travail et d'améliorer le traitement des requêtes en accréditation.

Un autre objectif primordial est de modifier l'article 46, qui encadre l'article 45 sur la sous-traitance sans pour autant toucher à la protection des droits des salariés, indique le ministère.

Pas de course à la direction du PQ

Jean Ouimet n'a pu recueillir suffisamment d'appuis pour devenir éligible

MARIE-CLAUDE LORTIE

Il n'y aura pas de course à la direction du Parti québécois. Jean Ouimet, le militant de Jonquière qui voulait se présenter contre Bernard Landry, n'a pas réussi à récolter les 1000 signatures nécessaires pour déposer son bulletin de candidature.

Il en a amassé seulement 816, a-t-il affirmé hier en conférence de presse, à Montréal. Il devait présenter 1000 signatures avant 17h, heure de fermeture des candidatures.

Selon M. Ouimet, un des facteurs principaux expliquant son incapacité à atteindre le nombre magique est le faible nombre de membres en règle du Parti québécois.

« En 1995, il y en avait 300 000 », a-t-il lancé hier en conférence de presse. Maintenant, a-t-il expliqué, il y en a seulement 72 000. C'est en tout cas, a-t-il continué, la donnée qui lui a été transmise par le président de l'association péquiste d'un comté montréalais.

« La barre est donc beaucoup plus haute maintenant », a-t-il dit. Selon lui, les membres qui sont partis sont justement les sociaux-démocrates qu'il voulait convaincre et qui ont décroché du PQ à cause du déficit zéro, des compressions en éducation et en santé, bref, des politiques de centre droit mises en



photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Jean Ouimet a indiqué, hier, n'avoir amassé que 816 des 1000 signatures qu'il lui fallait pour devenir candidat à la direction du Parti québécois.

oeuvre par Lucien Bouchard et Bernard Landry.

Au Parti québécois, on conteste les chiffres de M. Ouimet, qualifiés de « tout croches » par le responsable des relations de presse, Pierre-Luc Paquette. Selon M. Paquette, il n'y avait pas 300 000 membres en 1995, mais en 1981, sommet obtenu du temps de René Lévesque. Et il n'y a pas 72 000 membres maintenant, mais 140 000. Ce chif-

fre inclut toutefois les gens qui n'ont pas payé pour le renouvellement de leur carte de membre mais dont la carte et échue depuis moins d'un an. Techniquement, ces péquistes auraient eu le droit de voter s'il y avait eu une course à la direction du parti.

Cela dit, selon Mario Beaulieu, président de Montréal-Centre, le chiffre de 72 000 n'est pas du tout dans le champ gauche. Selon lui, c'est un chiffre proche de cela qu'on obtient si on compte uniquement les gens qui ont une carte et qui ont payé pour le renouvellement de leur carte.

Hier en conférence de presse, M. Ouimet a longuement expliqué comment il entendait forcer la tenue d'un débat d'idées au sein du Parti québécois même s'il n'est pas candidat au leadership. Il invite les militants intéressés à parler de projet de société (d'environnement, de suicide, de redistribution de la richesse, etc.) à venir débattre sur son site (jeanouimet.com), et la semaine prochaine, il présentera une motion pour la tenue d'un grand débat dans tout le parti au conseil national du PQ, à Saint-Hyacinthe.

M. Ouimet croit que les membres du parti seront heureux de tenir un tel débat puisque les Québécois demandent au PQ un projet de société depuis longtemps et l'avaient dit aux commissions consultatives préréférendaire en 1995.

Le militant, lui, a déjà des idées. Il croit au revenu minimum garanti assorti de responsabilités civiques et à l'instauration d'une charte des droits et libertés et responsabilités.

Il estime, entre autres, que le Québec doit faire face à sa dette écologique, une dette de 200 milliards, qui représente ce que ça coûtera de régler tous les problèmes environnementaux qu'on balaie sous le tapis.

M. Ouimet dit que M. Landry, qu'il a rencontré le week-end dernier, n'était pas fermé à l'idée d'un tel débat de société, mais « il y a encore de l'incompréhension sur la différence entre un projet de société et une liste d'épicerie ». Selon M. Ouimet, pour le moment, tout ce que M. Landry a présenté aux Québécois, c'est une « liste d'épicerie » de politiques qui ne forment pas ensemble ce qu'on pourrait appeler une vision du Québec.

Puisque personne d'autre n'avait présenté un bulletin de candidature et rempli toutes les conditions d'éligibilité hier avant 17 h, M. Landry a été choisi automatiquement président du Parti québécois. Sa nomination sera entérinée par les membres du Parti Québécois le 2 mars prochain à l'occasion d'une soirée précédant le conseil national qui se tiendra du 3 au 4 mars, à Saint-Hyacinthe.

Voici les coordonnées de cette soirée : 2 mars 2001, 20 h 30, au Centre des congrès et d'exposition de Saint-Hyacinthe, 1200, rue Johnson.

cyberpresse.ca Tous les textes repérés sur la succession du premier ministre
Bouchard peuvent être consultés à : www.cyberpresse.ca/succession

| NOUVEAU-BRUNSWICK |

Le syndicat des travailleurs de la santé quitte la table

CHRIS MORRIS
Presse Canadienne

FRÉDÉRICTON — Une grève pourrait bien perturber d'ici la fin de la semaine le système de santé du Nouveau-Brunswick.

Hier, les négociateurs du syndicat représentant 6000 travailleurs du secteur hospitalier de la province ont quitté la table de négociations, à la suite de discussions marathon qui avaient duré tout le week-end.

Les deux parties disaient pourtant vouloir éviter le déclenchement d'une grève, qui sera légale à compter de vendredi.

« Nous serons en grève vendredi. Nos membres sont déterminés », a déclaré un porte-parole de l'équipe de négociateurs

du Syndicat canadien de la fonction publique, Daniel Bernatchez.

Le ministre des Finances Norm Betts a déclaré hier que le gouvernement provincial avait négocié de bonne foi dans ce dossier, et qu'il était « perplexe » devant l'attitude syndicale. Le gouvernement offre aux employés 12,5 % d'augmentation salariale répartis sur les quatre prochaines années.

En cas de grève, les services essentiels devront être assurés par plus de la moitié des employés du secteur hospitalier. Environ 2500 travailleurs seront sur les piquets de grève.

L'unité syndicale regroupe différents corps de métiers, dont les employés affectés à l'entretien, les employés de bureau et ceux des laboratoires.

Les directions d'hôpitaux ont déjà prévenu la population qu'une grève se traduirait par des retards pour les patients admis à l'urgence et ceux qui attendent une chirurgie élective.

Pour prouver sa bonne foi, le ministre Betts a fait valoir que le gouvernement avait modifié à la hausse son offre salariale à cinq reprises au cours des négociations du week-end. Au départ, le gouvernement n'offrait que 6,7 % d'augmentation salariale pour un contrat d'une durée de trois ans.

Au départ, le syndicat voulait 18 % d'augmentation des salaires. M. Bernatchez a dit estimer « énorme » le rattrapage à faire, compte tenu que le salaire moyen d'un travailleur d'hôpital ne dépassait pas 20 000 \$.

Péréquation: Paul Martin ne modifiera pas la formule des paiements

MICHAEL TUTTON
Presse Canadienne

HALIFAX — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'amender la formule actuelle de paiements de péréquation aux provinces pour accommoder les provinces de l'Atlantique, a indiqué hier le ministre des Finances, Paul Martin.

M. Martin s'est entretenu, hier à Halifax, avec trois des quatre ministres des Finances des provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse). L'entente actuelle de péréquation prendra fin en 2004, et il n'est pas question de la modifier d'ici là, a soutenu M. Martin. « Je vous rappelle que la péréquation est l'un des seuls programmes fédéraux qui n'ont pas vu leur budget amputé par Ottawa en 1995. La péréquation est plus généreuse que jamais », a-t-il fait valoir. Le ministre a rappelé à ses homologues qu'il ne serait pas juste pour les autres provinces d'accéder à leur demande. Il a expliqué qu'Ottawa ne pouvait pas ignorer dans le calcul des paiements de péréquation les redevances perçues dans le secteur de l'énergie par Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse.

Reconnu coupable, le sénateur Bernston démissionne

Presse Canadienne

OTTAWA — Reconnu coupable de fraude par la Cour suprême, le sénateur conservateur Eric Bernston a annoncé hier sa démission. En mars 1999, il avait été reconnu coupable d'avoir produit de fausses déclarations de dépenses. Il était alors vice-premier ministre de la Saskatchewan. La Cour suprême a confirmé vendredi dernier le jugement porté en appel. M. Bernston pourra cependant toucher sa pension de sénateur puisqu'il a siégé pendant 11 ans à la Chambre haute du Parlement. Sa démission entre en vigueur aujourd'hui.

Évasion au coeur du Vieux-Québec



Forfait Évasion

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé
- 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
- Frais de services

A partir de **259\$** pour 2 personnes pour 2 nuits Jusqu'au 15 avril 2001

HÔTEL
Manoir Victoria
CACHET UNIQUE
SERVICES RECHERCHÉS

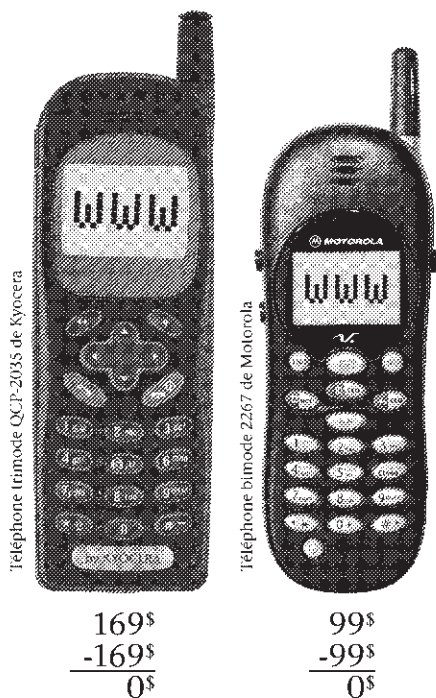
44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-5822
www.manoir-victoria.com adm@manoir-victoria.com

FORAITS DISPONIBLES EN CERTIFICATS-CADEAUX

Renseignez-vous sur nos autres forfaits 1 800 463-6283

loto-québec					résultats	
						
Tirage du 2001-02-26					Tirage du 2001-02-26	
					3	4
					292	6975
						
Tirage du 2001-02-26					NUMERO: 928193	
Le jeu doit rester un jeu						
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.						
T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC						

C'est zéro000

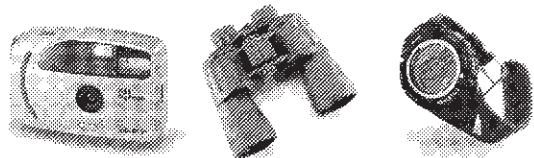


0\$

Obtenez un cellulaire pour 0\$ en vous abonnant maintenant au **forfait 25\$ pour 200 minutes** par mois ou à tout autre forfait.

Grâce à l'Internet sans fil de Bell Mobilité, vous restez branchés sur la vie culturelle, la bourse, les restos et bien sûr, vos courriels.

(Prix régulier du téléphone)
(Rabais postal)



De plus, obtenez un des trois cadeaux suivants: une montre Roots, des jumelles Bushnell ou un appareil photo Minolta. Les quantités sont limitées. Disponibles dans les magasins **Espace Bell** et chez les détaillants Bell Mobilité participants.



Passez vite à un magasin Espace Bell ou chez un détaillant Bell Mobilité près de chez-vous. Pour obtenir la livraison gratuite, magasinez en ligne au www.bell.ca/zero ou téléphonez au **1 888 4MOBILE**.

Photo non-contractuelle. Détails dans les magasins participants. Certaines conditions s'appliquent. Non disponible sur les forfaits entreprises. Le prix et l'offre sont sujet à changement sans préavis. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Les taxes de vente sur le prix de l'appareil avant remise postale sont aux frais du client. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activation en sus. L'offre 0\$ se termine le 14 mars 2001. Les cadeaux sont disponibles dans les magasins participants seulement et sont en quantités limitées. Espace Bell est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence.



Anjou

Galeries d'Anjou
(514) 353-7051

Brossard

Mail Champlain
(450) 465-8759

Delson

5, route 132
(450) 635-9999

Dollard-des-Ormeaux

3352, boul. des Sources
(514) 684-6846

3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888

Dorion-Vaudreuil

84, boul. Harwood
(450) 424-1416

Gatineau

Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355

Granby

Galeries de Granby
(450) 777-4058

Hull

Galeries de Hull
(819) 771-2716

Lasalle

Carrefour Angrignon
(514) 364-3071

Laval

1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010

Carrefour Laval

(450) 681-3344

Carrefour Laval (kiosque)

(450) 978-7133

Montréal

5187, avenue Papineau
(514) 526-2020

892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686

Centre Eaton
(514) 288-8436

Centre Rockland
(514) 340-1269

Place Alexis Nihon
(514) 939-2439

Place Versailles

(514) 353-8847

Tour Jean-Jalon

(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155

Pointe-aux-Trembles

12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455

Pointe-Claire

Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992

Repentigny

309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455

Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455

Rosemère

232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838

Place Rosemère

(450) 435-0024

Salaberry-de-Valleyfield

Centre commercial
Valleyfield
(450) 377-1256

Sherbrooke

2700, rue King Ouest
(819) 823-9994

Carrefour de L'Estrie
(819) 565-1605

St-Bruno-de-Montarville

Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1532

Ste-Agathe-des-Monts

80A, boul. Morin
(819) 321-0265

St-Hubert

5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919

3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020

St-Hyacinthe

Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749

St-Laurent

La Place Vertu
(514) 335-2355

Victoriaville

6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292

4880, boul. Métropolitain Est
(514) 729-2020

Centre Le Boulevard
(514) 376-2288

Terrebonne

Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985

Trois-Rivières

5691, boul. Jean XXIII
(819) 376-6849

Les Rivières
(819) 691-0482

Victoriaville

567, boul. Bois-Francis Sud
(819) 357-7777

MONDE

Renforts militaires à Bornéo où les Dayaks se déchaînent

PALANGKARAYA – Des renforts militaires sont arrivés hier dans la partie indonésienne de l’île de Bornéo, où la capitale provinciale Palangkaraya a basculé, à son tour, dans le tourbillon de violence ethnique qui a fait plusieurs centaines de morts.

Le dernier bilan des autorités locales — 270 morts — ne reflétait plus l’ampleur des tueries, alors que des informations non confirmées font état de plusieurs centaines de victimes autour de Sampit.

Des habitants de cette petite ville, épicerie de la terrifiante chasse à l’homme des tribus dayaks contre les migrants originaires de l’île de Madura, parlent désormais de milliers de morts.

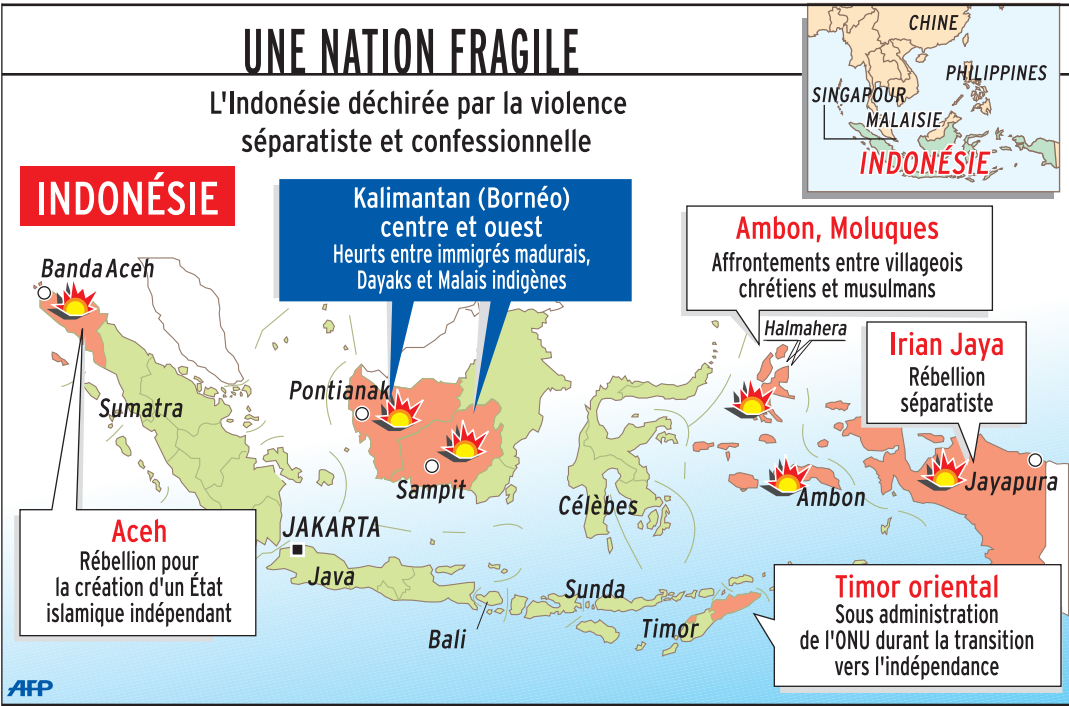
Des milliers de Madurais, affamés après s’être cachés plusieurs jours dans les forêts, sont arrivés à Sampit (700 km au nord-est de Jakarta), d’où sont organisées les évacuations.

« Je concentre tous mes efforts sur les vivants. Je ne fais plus le décompte des morts », a raconté le responsable des services de santé à Sampit, le Dr Qomaruddin Sukhami.

« C’est une guerre civile, entre les Madurais et les Dayaks, ajoute le praticien. Et nous ne saurons jamais le chiffre exact des morts. »

Des corps mutilés, certains décapités, se décomposent le long des routes, dans les forêts, ou ont été jetés dans les rivières.

La violence a encore gagné du terrain, hier, quand des Dayaks, armés de machettes



et de lances, sont descendus dans les rues de Palangkaraya (160 000 habitants), capitale provinciale de Kalimantan centre.

Ils ont pillé et incendié des maisons et des commerces abandonnés par les Madurais, sans que les forces de sécurité n’interviennent.

« La situation est hors de contrôle, je ne peux rien faire », a lancé un policier en civil dans son talkie-walkie.

Les Dayaks, le front ceint d’un bandeau rouge, patrouillaient à bord de camions, de voitures, à la recherche de Madurais, alors que de minces colonnes de fumée montaient au dessus des toits.

« Les militaires savent que s’ils tentent de nous arrêter, ils peuvent être tués par la foule », a lancé l’un d’eux.

Les pillages ne semblaient pas accompagnés de tueries, comme à Sampit, à 200 km de là. Les Madurais sont pourchassés depuis le 18 février par les Dayaks, animés d’un fort ressentiment envers ces migrants qui, selon eux, ne respectent pas leurs coutumes, et ont souvent mieux réussi qu’eux socialement.

Des réfugiés madurais évacués par bateaux jusqu’à Surabaya (île de Java) ont raconté l’horreur de la traque des Dayaks qui ont retrouvé la pratique traditionnelle de décapitation de leurs ancêtres.

Un enfant de sept ans avait ses dix doigts coupés à la machette. Muali a été arrêté avec 26 de ses compagnons par les Dayaks dans son école islamique. Les Dayaks ont commencé à décapiter ses compagnons, un par un. « Quelques-uns d’entre nous ont pu s’échapper. »

Un bataillon de 650 militaires des troupes d’élite du Commandement stratégique (Kostrad) est arrivé hier à Palangkaraya.

Une partie de ces troupes devait se déployer à Pangkalanbun (440 km à l’ouest), que l’armée redoute de voir à son tour basculer dans l’engrenage sanglant.

Le ministre de la sécurité Susilo Bambang Yudhoyono a indiqué espérer être en mesure de « contrôler la situation dans les prochains jours ». Il a reconnu que le « conflit s’est étendu à de nombreuses zones ».

Une première cargaison de 14 tonnes d’aide — nourriture, médicaments couverts — est arrivée à Palangkaraya.

Environ 11 000 réfugiés ont déjà été évacués de Sampit au cours du week-end, selon un responsable local. Environ 25 000 autres, des migrants madurais, qui manquent de tout, sont réfugiés dans des bâtiments publics, selon une source médicale.

À Jakarta, le président du Parlement, Akbar Tanjung, a critiqué le chef de l’État Abdurrahman Wahid, en tournée à l’étranger, pour n’avoir pas annulé son déplacement.

Les tueries de Kalimantan sont la dernière flambée de violences à secouer l’Indonésie, un immense pays de 210 millions d’habitants, confronté à une série de foyers de tensions interethniques, séparatistes, comme à Aceh ou en Irian Jaya (Papouasie occidentale) ou interreligieuses, comme aux Moluques.

TCHÉTCHÉNIE

Découverte d’un charnier près du quartier général russe

PIERRE CELERIER
Agence France-Presse

MOSCOU — Des témoins ont affirmé hier que 27 corps de Tchétchènes avaient été récupérés dans un terrain vague près du quartier général des forces russes en Tchétchénie.

« Vingt-sept corps ont été identifiés et récupérés par leurs proches pour être enterrés », a déclaré Oussam Baissaïev, un responsable de l’association de défense des droits de l’homme, Memorial, joint par téléphone à Nazran (Ingouchie).

Ces corps ont été découverts la semaine dernière, selon des sources concordantes, à moins d’un kilomètre du quartier général des forces russes en Tchétchénie à Khankala, dans la banlieue est de Grozny.

Le parquet tchétchène (pro-russe) a revu à la hausse hier son bilan du charnier avec 16 cadavres de civils contre 11 annoncés précédemment, selon Ria Novosti.

Arrivé hier à Moscou pour une mission en Tchétchénie, le Commissaire aux droits de l’homme du Conseil de l’Europe Alvaro Gil-Robles a déclaré sur la radio Écho de Moscou qu’il avait exigé des responsables du Parquet russe « une enquête complète » sur cette découverte, afin « qu’il n’y ait pas d’impunité ».

« On ne peut pas dire qu’il y a eu des changements fondamentaux sur la défense des droits de l’homme » en Tchétchénie, a de son côté estimé le représentant russe pour les droits de l’homme Oleg Mironov, qui a rencontré M. Gil-Robles.

À cette découverte s’ajoute celle annoncée hier d’au moins onze corps de civils, près de la localité de Khatouni (sud-est de la Tchétchénie), selon le parquet militaire tchétchène cité par l’agence d’information militaire (AVN). Ces personnes auraient été fusillées, selon des autopsies préliminaires.

La semaine dernière, une reporter russe Anna Politkovskaïa avait accusé les militaires russes d’avoir installé à Khatouni (sud de la Tchétchénie), un centre de détention pour les Tchétchènes.

Selon cette journaliste, qui a été arrêtée après s’être rendue sur place, les détenus sont échangés contre des rançons versées par leurs proches sous la menace d’un transfert à Khankala pour y être jugés comme complices des combattants.

Le service de presse du président indépendantiste Aslan Maskhadov a affirmé que les corps retrouvés dans la banlieue de Grozny sont ceux de Tchétchènes arrêtés lors d’opérations de ratissage de l’armée russe. Ils auraient été détenus à la base de Khankala, avant d’être portés disparus.

Toutes les victimes portent des blessures par balles et ont été abattues il y a un ou deux mois, selon les autopsies préliminaires, a affirmé le procureur Vsevolod Tchernov.

| KOSOVO |

La violence ethnique excède les pays donateurs

La mise en garde ne freine pas les extrémistes albanais dans le sud de la province serbe et en Macédoine

Agence France-Presse

PRISTINA, Yougoslavie – Les représentants des principaux donateurs internationaux qui financent la reconstruction du Kosovo ont averti hier que l'octroi de l'aide pourrait être arrêté si la violence ethnique meurtrière se poursuivait dans la province.

« Les donateurs sont inquiets de la violence au Kosovo. Il s'agit d'un phénomène récurrent qui ne cesse de se répéter », a déclaré Andy Bearpark, adjoint de l'administrateur du Kosovo Hans Haekkerup.

M. Bearpark a tenu ces propos à l'issue d'une réunion de représentants de trente pays donateurs au Kosovo pour discuter des moyens de relancer l'économie de cette province serbe. Parmi les donateurs se trouvent notamment l'Union européenne, les États-Unis et le Japon.

« Si le Kosovo veut maintenir l'intérêt des donateurs, il faudra trouver le moyen de résoudre ce problème », a-t-il dit, qualifiant l'escalade de la violence de « tragédie ridicule ».

La communauté internationale a condamné la récente escalade des attaques contre les Serbes au Kosovo et a dénoncé les activités des bandes d'Albanais armés à la frontière de la province, vers le sud de la Serbie et la Macédoine.

Le commissaire européen aux re-



Photo Reuters

Des enfants d'origine albanaise, qui ont fui leur village dans le nord de la Macédoine pour se réfugier dans le village de Debelde au Kosovo, observent les soldats de la KFOR.

lations extérieures, Chris Patten, a déclaré la semaine dernière au sommet des chefs d'État ou de gouvernement de huit pays de l'Europe du Sud-Est que la violence s'est accrue jusqu'au « nettoyage ethnique » des Serbes par les extrémistes albanais.

M. Bearpark a ajouté que sa mise en garde n'était pas une menace mais le reflet d'une attitude de la communauté internationale qui estime que ceux qui ont été les victimes de la répression du régime de Slobodan Milosevic sont devenus des oppresseurs.

Le responsable a souligné que l'aide internationale à la reconstruction du Kosovo « n'est pas de l'argent magique ». « Il s'agit de l'argent des contribuables de l'Union européenne, des États-Unis, et ils demandent à leurs politiciens « que se passe-t-il ici ? » »,

a dit Bearpark, ajoutant que « les alarmes sonnent très fort » dans les pays donateurs.

Par ailleurs, des Albanais de Macédoine se réclamant de l'Armée de libération nationale (UCK) et des forces de sécurité macédoniennes ont échangé des tirs nourris hier après-midi à la frontière entre le Kosovo et la Macédoine.

Les tirs à l'arme automatique et à la mitrailleuse antiaérienne à gros calibre ont été entendus pendant plusieurs heures, entre les villages montagneux de Tanusevci (nord-ouest de la Macédoine) et Debel-den (sud du Kosovo), distants de quelques kilomètres.

La tension est à son comble dans cette région et entre 300 et 400 habitants du village albanais de Tanusevci, principalement des femmes et des enfants, se sont réfugiés au Kosovo depuis la mort d'un jeune villageois de 22 ans, tué selon les villageois par des soldats macédoniens.

L'Armée de libération nationale des Albanais de Macédoine (UCK en albanais) porte le même sigle que l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui a été officiellement désarmée et transformée en un corps de protection civile en septembre 1999 par l'ONU, qui administre depuis la province avec l'OTAN.

Selon un combattant du mouvement de guérilla macédonien interrogé par l'AFP, l'UCK se bat pour les droits élémentaires de la population albanaise de Macédoine qui, affirme-t-elle, est victime de discrimination de la part du pouvoir de Skopje.



Photo AFP

Shimon Peres a plaidé hier, dans un discours passionné, pour la participation du Parti travailliste à un gouvernement d'union nationale.

| ISRAËL |

Déchiré, le Parti travailliste se rallie à Sharon

CLAIRE SNEGAROFF
Agence France-Presse

TEL-AVIV — En proie à la crise la plus profonde de son histoire, le Parti travailliste israélien a finalement décidé hier de participer à un gouvernement d'union nationale dirigé par le premier ministre élu de droite Ariel Sharon.

Les partisans de l'union nationale menés par l'ancien premier ministre Shimon Peres l'ont emporté par 66 % contre 32,2 % et le reste s'est abstenu, a déclaré le secrétaire général du parti Raanan Cohen à l'issue d'une réunion houleuse de cinq heures du comité central du parti à Tel-Aviv.

Mais seuls 753 membres du comité central, qui en compte 1700, ont participé au vote à bulletins secrets, traduisant ainsi la gravité de la crise d'identité que traverse le parti depuis la défaite cuisante de son chef Ehud Barak à l'élection du 6 février face à M. Sharon.

M. Peres, qui doit prendre provisoirement la direction du parti, a appelé les « opposants à l'union nationale à respecter la majorité des deux tiers qui s'est dégagée et à ne pas boycotter le gouvernement ».

Le comité central a également décidé de se réunir demain ou jeudi pour désigner, par vote, les huit ministres qui représenteront le parti au sein du gouvernement d'union nationale.

Les travaillistes doivent obtenir notamment les ministères de la Défense, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie, des Transports et de l'Agriculture.

Le Likoud, le parti de M. Sharon, s'est félicité du vote travailliste. « Finalement, le parti travailliste a choisi de se joindre à nous », a déclaré un porte-parole du Likoud.

M. Sharon, avant de former son cabinet, doit également s'entendre avec ses alliés religieux dont le puissant parti ultra-orthodoxe Shass (17 députés), la Liste Unifiée de la Torah (5 députés), ainsi que ses alliés de droite potentiels comme le Parti national religieux (5 députés), le parti russophone Israël Be Aliya (4 députés) et deux formations d'extrême droite, Israël Beteinou (4 députés) et l'Union nationale (4 députés).

Le premier ministre élu a jusqu'à fin mars pour former son gouvernement, faute de quoi des élections générales auraient lieu.

Avant le vote, M. Peres a plaidé, dans un discours passionné devant le comité central, pour la participation de son parti à un gouvernement d'union nationale. « Le temps est venu d'écouter la voix du peuple qui veut l'unité nationale », a lancé M. Peres pressenti pour diriger la diplomatie israélienne.

Sur le terrain, la violence s'est poursuivie et un Palestinien de 17 ans a été tué par des tirs de soldats israéliens près de Ramallah en Cisjordanie, portant à 420 le nombre des personnes tuées depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre : 345 Palestiniens, un Allemand, 13 Arabes israéliens et 61 autres Israéliens.

| DROITS DE L'HOMME |

Washington montre du doigt la Chine et le Proche-Orient

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis ont dénoncé l'aggravation de la répression en Chine et blâmé Israël et les Palestiniens pour la flambée de violence au Proche-Orient, dans le rapport annuel du département d'État sur les violations des droits de l'homme dans le monde publié hier.

Ce rapport, qui en est à sa 25^e édition, fait état d'une « évolution générale positive » de la démocratie dans le monde — en Yougoslavie, au Mexique entre autres — tout en soulignant l'étendue de la répression et des exactions commises sur les cinq continents.

Le document qui passe en revue 195 pays ou territoires étrangers au

cours de l'année 2000, du temps de l'ancien président Bill Clinton, est le premier à être publié depuis l'arrivée en janvier du nouveau président George W. Bush.

Le rapport critique les deux camps dans les affrontements israélo-palestiniens quotidiens depuis septembre dernier.

« Les forces israéliennes font preuve parfois d'un usage excessif de la violence, contrevenant à leurs propres règles » face aux manifestants palestiniens, relève le texte. Plus de 350 Palestiniens ont été tués depuis le début de la révolte et une trentaine d'Israéliens.

Le rapport critique également le Fatah, la principale composante de l'OLP du président palestinien Yasser Arafat, et les forces de sécurité palestiniennes, pour avoir « tué de

nombreux soldats et civils » israéliens.

Le secrétaire d'État adjoint aux droits de l'homme, Michael Parmly, qui présentait ce rapport, a toutefois indiqué qu'il n'entendait pas prendre parti sur le fond du conflit israélo-palestinien, et se « refusait à faire l'analyse des raisons de la violence ».

« Si la violence cesse, je pense que les atteintes (aux droits de l'homme) cesseront aussi », a-t-il ajouté.

La Chine, vis-à-vis de laquelle le président George W. Bush a promis une politique plus ferme, est particulièrement montrée du doigt, et M. Parmly a annoncé à cette occasion que Washington allait soutenir le mois prochain à la Commission des droits de l'homme de l'ONU à

Genève une résolution condamnant Pékin.

Le rapport s'inquiète également de la situation qui continue de prévaloir en Tchétchénie et des informations faisant état « d'exécutions sommaires, tortures et viols » commis par les forces russes, mais aussi des exactions commises par les indépendantistes, comme les exécutions de prisonniers.

Les conflits intra-étatiques et les guerres, ainsi que l'absence dans de nombreux pays d'un véritable pluralisme politique associée à la pauvreté, continuent de peser défavorablement sur la situation des droits de l'homme en Afrique, ajoute le rapport.

« La guerre, exacerbée par les interventions extérieures continue de déchirer la République démocrati-

que du Congo (RDC), permettant aux responsables de violations des droits de l'homme de bénéficier d'une quasi-impunité dans de larges parties du pays », affirme ainsi le document.

En Sierra Leone, le rapport dénonce de sérieux abus, dont des exécutions sommaires, des viols et des passages à tabac dans les zones contrôlées par les forces rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF).

Dans ces pays (Sierra Leone, RDC, Ouganda), les groupes de rébellion armée enrôlent de force des enfants comme soldats.

Arrestations et détentions arbitraires, disparitions, tortures sont signalées en Angola, en Érythrée, en Éthiopie, en Guinée, au Nigéria, etc. Les lynchages restent répandus, par exemple en Tanzanie.

Signature du traité de Nice : vers l'Union européenne élargie

ROBERT WIELAARD
Associated Press

NICE — Le traité de Nice, qui ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne, a été signé hier soir par les ministres des Affaires étrangères de l'UE, dans la ville où les Quinze avaient accouché dans la douleur en décembre dernier de ce texte controversé.

Ce traité, qui réforme les institutions européennes pour permettre à terme de doubler le nombre d'États membres (de 15 à une trentaine), a été signé au palais Sarde à Nice, siège de la préfecture des Alpes-Maritimes, en présence des chefs de l'État et du gouvernement français, Jacques Chirac et Lionel Jospin —la France assurait la présidence tournante de l'UE lors de la négociation du traité —, du premier ministre suédois Goran Persson, actuel président du Conseil européen, de Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, et de Romano Prodi, président de la Commission européenne.

Pour entrer en vigueur, le traité doit désormais être ratifié — par voie législative ou référendaire — par chacun des 15 pays membres de l'Union européenne, et ce d'ici la date limite du 31 décembre 2002.

Dans son allocution, le président Chirac a répondu aux critiques qui reprochent à ce traité d'être trop minimaliste et de manquer de souffle européen, et ce en raison des divergences franco-allemandes qui avaient éclaté au grand jour lors du sommet de Nice.

« C'est un traité cohérent et équilibré », a déclaré le chef de l'État français. « Parce qu'il est, comme tout accord européen, le fruit d'un compromis, il ne répond pas, bien sûr, aux ambitions de certains. Mais c'est le meilleur traité possible compte tenu des contraintes qui existaient et il permettra à l'Europe de demain de continuer à fonctionner avec efficacité. »

En ce qui concerne la ratification de ce traité, M. Jospin a souligné de son côté que le gouvernement français allait montrer l'exemple en engageant « dès le mois prochain la procédure nécessaire pour présenter au Parlement le projet de loi autorisant cette ratification ».

Le traité de Nice prévoit une pondération des voix au sein du Conseil européen pour mieux prendre en compte le poids démographique de chaque pays, y compris les nouveaux venus. Il étend les domaines de vote à la majorité qualifiée, tout en maintenant des possibilités de vetos nationaux sur des sujets sensibles (impôts, sécurité sociale, immigration, exception culturelle).

Les combats s'intensifient au Burundi

Agence France-Presse

BUJUMBURA — Les combats entre l'armée et les rebelles dans des quartiers du nord-ouest de Bujumbura se sont intensifiés hier portant le bilan à 32 morts, dont 16 civils, depuis le début de l'offensive rebelle samedi dernier.

Après des combats intenses samedi soir et dimanche dans le quartier de Kinama, dont les Forces nationales de libération (FNL), l'un des deux principaux mouvements rebelles, ont pris le contrôle rapidement, les tirs étaient devenus plus sporadiques hier matin.

Mais plus tard dans la journée, ils ont redoublé d'intensité, l'armée faisant même usage de l'artillerie, rapporte le correspondant de l'AFP qui pouvait entendre les tirs depuis des quartiers périphériques de Kinama.

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Pas facile à suivre



MICHÈLE OUMIET
michele.ouimet@lapresse.ca

Pas facile à suivre, François Legault. Sa réforme de l'école tire dans toutes les directions. Implantée en septembre au premier cycle du primaire, le ministre de l'Éducation essaie d'en colmater les aspects les plus controversés en lançant des idées contradictoires.

François Legault veut mettre fin aux redoublements et changer l'esprit de l'évaluation en réhabilitant les bulletins descriptifs où l'enfant n'est pas comparé aux autres et où les symboles, comme les petits bonhommes et les feux de circulation, remplacent les pourcentages. Si un élève accuse un retard important, des mesures seront mises sur pied pour l'aider, mais il n'est pas question qu'il recommence son année. Actuellement, environ un enfant sur quatre redouble au primaire. Inacceptable, a tranché le ministre.

Mais pendant que François Legault pousse sur cette nouvelle approche, il jongle avec l'idée d'imposer une série d'exams nationaux à la fin de chaque cycle du primaire, soit en deuxième, quatrième et sixième années, afin de mesurer — oh ! le vilain mot — l'état des connaissances des élèves. Et ceux qui échoueront à ces tests, a-t-il ajouté, redoubleront. Actuellement, de tels exams existent, mais seulement en quatrième et cinquième secondaires.

Bref, d'un côté, une pédagogie sans douleur et une absence d'évaluation comparative. De l'autre, une artillerie lourde basée sur les exams, le contrôle et la surveillance. De quoi en perdre son latin.

Devant l'importance de la réforme, qui s'étendra jusqu'en cinquième secondaire d'ici 2005, devant l'absence d'évaluation scientifique des nouveaux programmes, François Legault veut s'assurer qu'il ne fait pas fausse route et que le ministère ne distribuera pas des diplômes à rabais. Visiblement, il craint que sa réforme lui échappe. En vérifiant les connaissances des élèves avec des exams à la fin de chaque cycle du primaire, il s'assure qu'il pourra corriger le tir si des lacunes importantes sont décelées. Et ces corrections s'effectueront avant qu'il ne soit trop tard.

L'objectif est louable, mais en lançant l'idée des exams natio-

naux, le ministre envoie des signaux contradictoires qui inquiètent le réseau de l'éducation. Tout cela sent l'improvisation.

■ ■ ■

La réforme est de plus en plus critiquée. Et pas seulement par les syndicats qui lui reprochent le rythme trop rapide d'implantation et l'absence de formation des enseignants qui doivent apprivoiser sur le tas une toute nouvelle pédagogie basée sur les compétences.

Cette fois-ci, la critique vient de haut, soit de Paul Inchauspé, ex-directeur général du cégep Ahuntsic et membre de la Commission des états généraux sur l'éducation, responsable du Groupe de travail sur la réforme du curriculum. C'est lui qui a lancé l'idée des compétences transversales et disciplinaires.

Dans une entrevue qu'il a accordée au *Devoir* samedi, il affirme que le nouveau programme du primaire est illisible et qu'il doit être réécrit. Inchauspé, qui endosse l'esprit de la réforme, dénonce le charabia technocratique incompréhensible dans lequel baigne le programme ce qui, à ses yeux, constitue une « maladresse qui fait mal et risque d'hypothéquer la réforme ».

Pourquoi le ministère ne s'est-il pas contenté de fixer les grandes compétences ou objectifs que les élèves doivent atteindre à la fin de chaque année au lieu de pondre un programme archi-compliqué que seuls les spécialistes peuvent comprendre, et encore. Pourquoi s'est-il mêlé de décrire, avec un tel soin maniaque, les compétences transversales et disciplinaires ? Comme si les réformes devaient à chaque fois réinventer la roue et faire table rase du passé.

Par leurs maladroites, leur charabia et leur syndrome du table rase, les réformes tuent parfois l'école. Une spécialiste de l'éducation aux États-Unis, Diane Ravitch, affirme, dans une récente entrevue accordée à *L'actualité*, que les changements apportés à l'école québécoise — pédagogie par projets, approche par compétence et bulletins descriptifs — ressemblent aux réformes ratées des années 20 aux États-Unis.

Mme Ravitch ne critique pas tellement les réformes comme les modes qui les soutiennent. Il faut, dit-elle, revenir aux valeurs de base : l'effort, une évaluation rigoureuse où l'enfant est comparé aux autres, l'établissement de normes claires et le retour à la mission première de l'école qui est d'instruire. Il faut oublier les modes pédagogiques et privilégier une approche pragmatique. Une leçon que François Legault devrait retenir.

Le Zapatour magique



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Il ne faut pas s'attarder au folklore un peu suranné auquel le sous-commandant Marcos n'a pas renoncé. Un emballage plastique qui fait du « Zapatour » un cirque ayant à voir à la fois avec un carnaval populaire, la Longue Marche de Mao Zedong et une tournée des Rolling Stones — ventes de T-shirts et de figurines révolutionnaires incluses...

Car, nonobstant tout cela, il se passe bel et bien quelque chose au Mexique : le chef de l'Armée zapatiste a déposé les armes et adopté un mode de pression acceptable en démocratie, la manifestation pacifique menée hors de la clandestinité, qui est seule acceptable dans un univers où le droit est supposé primer, où la force brute de la kalachnikov ne l'emporte pas nécessairement.

Marcos, émule de Che Guevara et coqueluche de la gauche caviar internationale, de Danielle Mitterrand à Oliver Stone, a donc entrepris une longue traversée du Mexique en compagnie de ses lieutenants et admirateurs. Le convoi composé de dizaines de véhicules, survolé par des hélicoptères, le conduira du Chiapas jusqu'à la capitale où il soutiendra devant le Congrès ses revendications traditionnelles : droit des autochtones, libération des zapatistes emprisonnés, retrait de l'armée des zones sensibles.

Il s'agit d'un progrès majeur dans un dossier qui n'avait pas beaucoup évolué depuis ce jour de janvier 1994 où l'affrontement entre gouvernement et rebelles avait donné lieu à un massacre, à San Cristobal de las Casas.

Et, bien entendu, ce déblocage a beaucoup à voir avec l'attitude d'ouverture manifestée par le nouveau président mexicain, Vincente Fox. Lequel navigue lui-même dans un étroit chenal creusé entre l'armée, les propriétaires terriens et la droite, d'une part, et une gauche divisée ainsi que l'opinion internationale largement sympathique à Marcos, d'autre part.

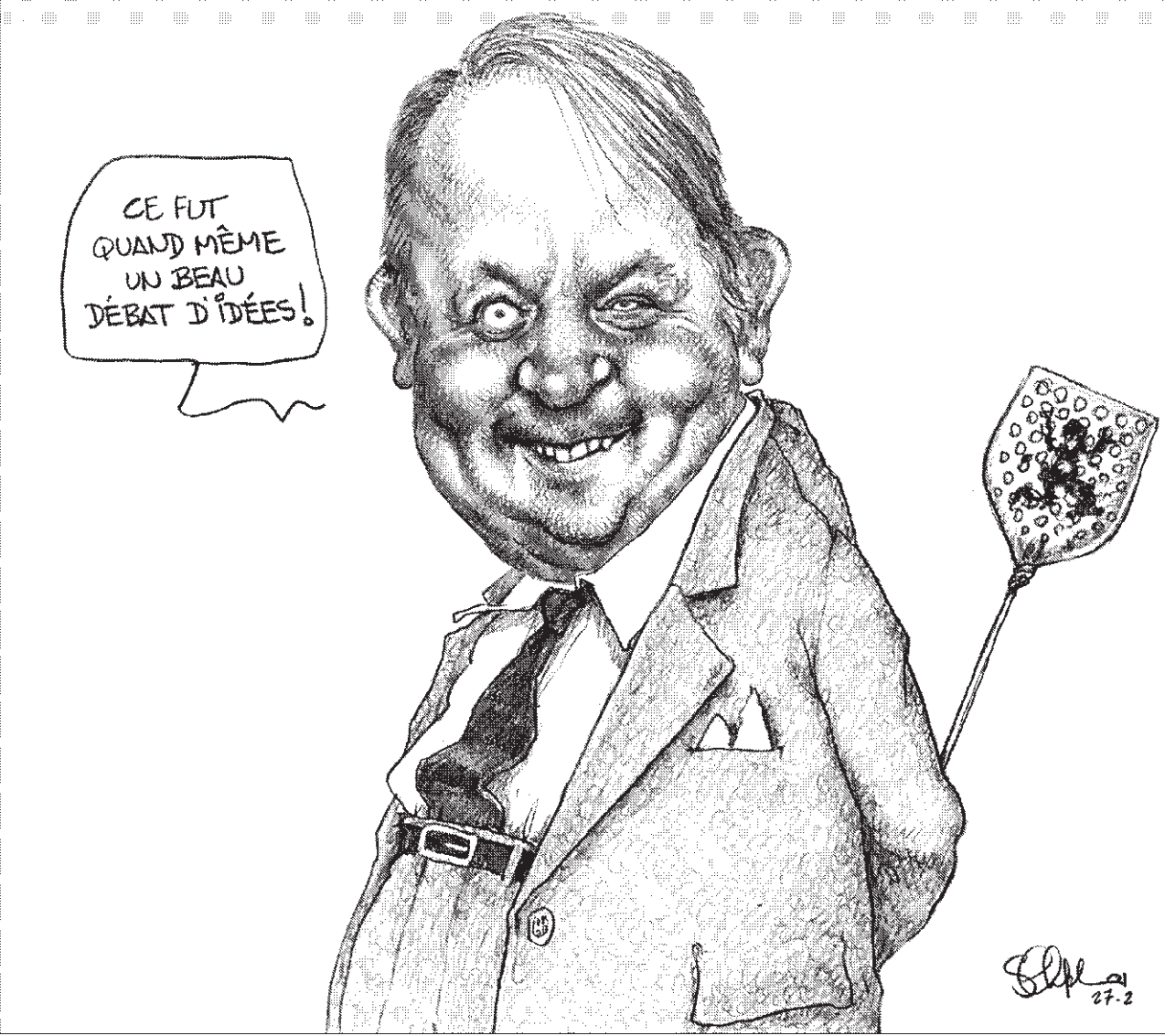
De fait, on assiste ici à un de ces paradoxes dont l'Histoire raffole.

Le sous-commandant (Rafael Guillén, 44 ans, ex-étudiant en philo et ex-rédacteur publicitaire) avait pressenti le mode de subversion qui serait celui du XXI^e siècle en menant sa guérilla autant sur l'Internet que dans l'arrière-pays mexicain. Il se retrouve aujourd'hui piégé — mais c'est un piège béni — par cette mondialisation qu'il utilise et combat à la fois : à la face du monde, il est difficile de guerroyer, beaucoup mieux vu de négocier.

Il s'agit d'une autre facette d'un Mexique qui évolue sous nos yeux à la vitesse grand V, mû par les forces conjuguées du libre-échange et d'un changement politique majeur, la défaite en juillet dernier du Parti révolutionnaire institutionnel.

Il est évidemment trop tôt pour savoir ce que cela donnera à long terme. Mais le fait même de voir des guérilleros adopter un mode *soft* d'affrontement à certainement quelque chose de magique.

OUMIET NE SE PRÉSENTERA PAS



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Exit Bourque

LE DIMANCHE 4 novembre prochain constituera une date charnière dans l'histoire de Montréal. C'est à ce moment que les 1,8 million de nouveaux Montréalais choisiront leurs prochains dirigeants. Ils auront le choix entre le maire actuel qui a plus à coeur la gestion de Shanghai que celle de Montréal et une ou deux autres équipes en faveur d'une gestion décentralisée.

Et c'est sur cette dimension que la campagne électorale devra se faire. Faisons-nous à l'idée de la concrétisation des fusions municipales et travaillons ensemble pour mener à bien la création de notre nouvelle ville. Le point central de notre raisonnement devra être : voulons-nous des arrondissements dépendants de l'administration centrale sans aucun réel pouvoir comme le propose Pierre Bourque ou encore une nouvelle administration qui fait preuve de décentralisation et qui laisse une certaine autonomie aux arrondissements ? La réponse est évidente.

Pierre Bourque a eu deux mandats pour faire ses preuves de bon gestionnaire et a échoué sur toute la ligne. Les Montréalais ont vécu la quasi tutelle de Québec, encaissé les échecs devant une Commission de développement urbain extrêmement partielle, vécu sous l'emprise du syndicat des cols bleus, véhiculé dans les rues ravagées de nids de poule.

Qui dit nouvelle ville dit nouveau départ. Faisons table rase et donnons-nous un maire reconnu pour ses compétences de gestionnaire, quelqu'un qui saura rallier la banlieue à Montréal et qui a une vision nouvelle et plus démocratique.

Loin de moi l'idée de trouver un sauveur, il faut seulement éviter d'avoir un candidat représentant Montréal et un autre représentant la banlieue et ainsi scléroser le débat. Évitions aussi d'avoir trop de partis contre Vision Montréal et diviser le vote comme lors de la dernière élection. Le RCM ne pourra pas être le parti rassembleur, même à Montréal, il ne perçe que dans un secteur de la ville (Plateau Mont-Royal) et pas ailleurs...

Bref, redonnons ce nouveau Montréal aux nouveaux Montréalais.

HUGO MORISSETTE
Montréal

OGM: pas de cachette !

NOUS AVONS constaté que Loblaw avait demandé,



VOUS VULEZ NOUS ÉCRIRE ?
Courrier électronique :
edito@lapresse.ca

MICHEL RONDEAU

Eminem misogynne ?

JE TROUVE ça tout à fait hilarant de constater que les paroles de Eminem soient offusquantes aux oreilles des « boomers ». Dieu que vous devenez précieux en vieillissant ! Voici un petit extrait de paroles tirées du disque voté meilleur album pop-rock de tous les temps par 500 musiciens et producteurs de votre génération, selon un sondage effectué par la chaîne Much More Music :

« Tu ferais mieux de courir pour sauver ta peau p'tite fille »

« Si je te trouve avec un autre homme c'est fini p'tite fille »

« Je préfère te voir morte p'tite fille que de te voir avec un autre homme... » (traduction de l'anglais)...

Devinez de qui ces belles paroles ? Les Beatles, *Rubber Soul, Run for your life...* Sans commentaire...

R.W. Harvey
Greenfield Park

La campagne de recrutement de Loto-Québec

PLUTÔT PARADOXALE la nouvelle publicité de Loto-Québec au sujet du tout nouveau jeu de dés. Elle est d'une telle finesse et concoctée avec une extrême perspicacité. Encore une fois, le gouvernement nous prouve que l'appât du gain est plus fort que la condition de ses contribuables.

Le jeu nous touche tous de près ou de loin. Les études confirment que les jeux de hasard sont très populaires auprès de la population canadienne. Plus de la moitié des adultes s'y adonne à l'occasion et un bon nombre de personnes jouent chaque semaine. On estime qu'entre 600 000 et 1 200 000 Canadiens et Canadiennes auraient des problèmes de jeux compulsifs voire même pathologiques.

De plus, on sait que le fait de gagner procure un sentiment d'euphorie et un gain pécuniaire, qui agissent comme un renforcement positif. C'est sans compter l'oubli temporaire des problèmes émotifs que permet le jeu, tel un baume illusoire. La relation entre les processus de la problématique du jeu et les publicités bien or-



Le nombre de joueurs compulsifs a presque doublé depuis que le gouvernement, par le biais de Loto-Québec, a la main haute sur tout ce qui se fait en matière de jeu dans la province.

chestrées permet de croire que le joueur éprouvant des problèmes de jeu est directement renforcé par les campagnes de Loto-Québec. Dans un même ordre d'idées, les publicités du gouvernement sous-tendent l'idée du contrôle. Or, la perception de contrôle que le joueur ressent lorsqu'il joue est un élément déterminant dans la problématique du jeu. Les protagonistes de la publicité, bien installés près de la table où ils devront lancer les dés, effectuent une routine bien précise et souli-

gne avec empressement que la clé du succès provient de cette dernière. Le résultat est logique, la victoire est acquise.

La grande majorité de la population comprend le caractère aléatoire du jeu. Les joueurs compulsifs ont une perception bien différente de ce concept ; leur rationalisation relègue au second plan le concept du hasard. « Gagner ne fait qu'affermir leur impression de pouvoir prédire l'issue du jeu », affirme Jeffrey Derevensky, professeur de psychologie à l'Université McGill de Montréal et spécialiste des problèmes de jeu chez les adolescents.

Comment le gouvernement peut-il occulter une réalité pourtant si évidente ? Comment peut-il, au nom d'un mercantilisme soit disant globalisant, s'affairer à miser sur les points déterminants de la problématique du jeu dans ses campagnes publicitaires ? Comme contribuable, je me sens lésé et ridiculisé. Ma contribution au gouvernement sert entre autres à payer des campagnes de publicité qui misent sur les conceptions erronées de la population. Antoine de Saint-Exupéry a dit un jour que nul ne peut se sentir, à la fois, responsable et désespéré. Quand le gouvernement misera-t-il sur une responsabilisation sociale ?

ALEXANDRE DUMONT

FORUM



Pauline Marois a donné suite, hier, à une partie du rapport Clair concernant l'implantation de groupes de médecins de famille.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

Pauline Marois doit demeurer ministre de la Santé

CLAUDE CASTONGUAY

Ancien ministre libéral, M. Castonguay est considéré comme le père de notre régime d'assurance-maladie.

Lorsque la commission Clair a été formée, il semblait pratiquement impossible qu'elle puisse s'acquitter de son difficile mandat à l'intérieur de l'échéancier fixé. Or, non seulement elle a complété ses travaux dans le délai établi, mais elle a produit un rapport de qualité. Il faut noter aussi que la commission a su incorporer dans ses travaux un processus de consultation crédible et efficace. Ce qui fait en sorte que ses recommandations et les pistes de solution qu'elle propose bénéficient déjà d'appuis très significatifs.

La commission a adopté une conception large de la santé englobant non seulement la prévention mais également ce qu'il est convenu d'appeler les déterminants de la santé. Malheureusement les pressions exercées par l'aspect curatif de la santé sont généralement telles que ces dimensions plus larges sont trop souvent sous-estimées. Fait à souligner, la commission a évité l'écueil d'un débat au niveau des principes qui, inévitablement, aurait été alimenté de clichés et n'aurait conduit nul part.

Mon but n'est pas d'analyser dans le détail l'ensemble des voies de solution proposées par la commission. Je veux plutôt commenter certains aspects du rapport qui me semblent, à ce stade, devoir retenir l'attention.

L'organisation des soins de première ligne est placée, comme il se doit, au sommet des priorités. Le rapport propose la formation de groupes de médecins de famille composés d'omnipraticiens travaillant en collaboration avec des infirmières et responsables d'une gamme de services définis auprès d'une population qui les auront choisis. Ce concept apparaît tout à fait approprié et il faut souhaiter qu'il soit mis en application avec le moins de délais possibles. Toutefois, je signale le danger d'un modèle unique ou d'une approche trop rigide. D'une part, les conditions varient d'un milieu à l'autre et, d'autre part, il est plus prudent de laisser une certaine marge à l'innovation et à l'initiative.

Soins spécialisés

Il y a de plus une autre dimension à cette question. En effet, le rapport attache très peu d'importance à l'organisation des soins spécialisés, à tel point qu'on a l'impression que les soins généraux ont retenu toute l'attention. À titre d'exemple, il n'est pas question du concept, encore nébuleux, de centres de soins ambulatoires, qui flotte au Québec depuis quelques années. Le rapport présente essentiellement les soins spécialisés comme un prolongement des soins hospitaliers.

Pourtant, une large gamme de soins spécialisés constituent, dans le contexte des soins ambulatoires, le complément naturel des soins généraux de première ligne. D'ailleurs, il existe déjà à plusieurs endroits, au Canada et à l'extérieur, des cliniques comprenant des omnipraticiens, des spécialistes, des infirmières, des physiothérapeutes, etc. qui dispensent dans un endroit unique une gamme élargie de soins et de services (chirurgie d'un jour, oncologie, dialyse, radiologie, imagerie, ophtalmologie, etc.). Ce type de clinique présente du point de vue des patients, des professionnels et même des coûts des avantages indéniables. Dans un récent texte, j'ai illustré, à titre d'exemple, comment des enfants présentement privés de soins pourraient béné-

ficier de l'existence de cliniques familiales élargies. Pour tous ces motifs, il me semble important que l'on adopte une approche plus souple et plus large de l'organisation des soins de première ligne.

Au niveau des hôpitaux universitaires, la Commission conclut que la situation est confuse et propose la création d'un comité avec mandat de formuler une vision moderne de l'organisation du réseau universitaire. Dans son analyse, la Commission demeure silencieuse toutefois en ce qui a trait à la création à Montréal des deux grands centres hospitaliers universitaires. Pourtant on ne peut ignorer le fait que la construction de ces deux centres va exiger que soient dépensés dans le béton et les équipements, lorsque tous les coûts auront été comptabilisés, au moins deux milliards de dollars. Une telle somme n'apparaît aucunement conciliable avec les sombres prévisions de la commission au plan du financement du système. Alors qu'il en est encore temps, ce serait une grave erreur de ne pas réévaluer à la lumière des nouvelles données la pertinence de ces deux projets tels qu'ils sont présentement conçus.

Le rapport contient une foule de recommandations visant à répondre aux griefs de la profession médicale. Dans l'ensemble, on ne peut qu'être d'accord avec ces recommandations. Toutefois, si l'on tient compte du rôle fondamental des infirmières, dans le contexte des soins ambulatoires, à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements, le rapport demeure bien timide à leur endroit. Encore une fois, on sous-estime l'importance du rôle qu'assument présentement les infirmières. De plus, on semble craindre, probablement à cause de la résistance des médecins, d'aborder les rôles accrus qui pourraient être les leurs et qui pourraient contribuer de façon significative à améliorer l'accès et la qualité des services de santé. Le concept de « nurse practitioner » va devoir un jour devenir une réalité.

Évolution des dépenses

Dans le chapitre sur le financement, l'analyse de l'évolution des dépenses de santé conduit la Commission à la conclusion que leur niveau et leur vitesse de croissance ont atteint un seuil critique. À moins de changements en profondeur, la croissance démesurée des dépenses ne peut que plonger le réseau de la santé et des services sociaux dans une crise profonde. En conséquence, la commission insiste sur l'importance de revoir nos choix et nos façons de faire. Lorsque l'on se rappelle le peu de résultats obtenus au cours des dernières années par les nombreuses injections de fonds, l'on ne peut qu'être d'accord avec la commission.

De toute évidence, le peu de temps à sa disposition n'a pas permis à la commission d'approfondir et de préciser ses propositions sur le financement, particulièrement celles ayant trait à la transition dont les difficultés m'apparaissent sous-évaluées. Toutefois, les orientations générales qu'elle formule apparaissent fondées et il faut souhaiter qu'elles soient approfondies et poursuivies avec vigueur. La commission insiste d'ailleurs sur le fait que sans une volonté ferme de sa part, le gouvernement devra verser de plus en plus de fonds dans le système et ce, sans que la dynamique et les services ne s'améliorent de façon satisfaisante.

Parmi les nombreuses recommandations contenues dans son rapport, la commission propose que soit exploré le concept d'un régime d'assurance capitalisé contre le risque de perte d'autonomie. Ce régime viserait à immuniser en quelque sorte le système de santé contre l'augmentation prévisible des dépenses résultant du vieillissement de la population. Cette idée nouvelle, qui n'a encore fait l'objet d'aucun débat, peut à prime abord présenter un certain attrait. Toutefois, l'on ne peut ignorer le fait qu'un tel régime

exigerait une nouvelle taxe de la part de l'ensemble de citoyens déjà trop lourdement taxés. La commission a d'ailleurs esquissées d'autres voies qui devraient être explorées de façon prioritaire. De plus, il existe d'autres options. À titre d'exemple, il y aurait lieu d'analyser la possibilité de rendre non imposables les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de rentes du Québec et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (Réer) versées aux personnes en perte d'autonomie. Il s'agirait là d'une approche plus simple qui aurait l'avantage d'adapter les régimes de prévoyance déjà en place aux nouveaux risques de la vie contemporaine.

Tout comme pour le financement, les orientations proposées en matière de gouvernance sont très pertinentes. Elles sont fondées sur un ensemble de principes directeurs qui, il faut le souhaiter, feront l'unanimité. Une série de recommandations et de propositions et de grande importance pour l'avenir du système en découlent.

La commission note une fois de plus que le secteur de la santé est dominé par un ensemble de groupes d'intérêt. Or, ces groupes exercent de telles pressions qu'il en résulte un état de crise permanent, généralement accentué par les médias. Dans un tel contexte, la gestion de crise rend la planification et l'évolution du réseau quasi impossible. De plus elle crée, comme on peut régulièrement le constater, une dynamique d'aspiration du pouvoir décisionnel vers le plus haut niveau. Alors qu'il y a un très large accord sur la nécessité de décentraliser et de rapprocher le plus possible le pouvoir décisionnel de la dispensation des services, la gestion en mode permanent de crise accentue toujours davantage la centralisation et la hiérarchisation du système.

Deux propositions majeures

Afin de renverser cette dynamique et ouvrir la voie vers de nouvelles façons de faire et de nouveaux choix, la commission formule deux propositions majeures. D'une part, elle propose que le rôle du ministère soit modifié afin qu'il se concentre sur l'élaboration des orientations stratégiques, des politiques sociosanitaires et l'évaluation des résultats. D'autre part, elle propose que soit analysée la création d'une société publique dotée d'un conseil d'administration crédible pour coordonner l'administration de l'offre de services.

La création d'une société responsable de la gestion du réseau introduirait à ce niveau des éléments de compétence et de stabilité qui ont de toute évidence fait largement défaut au cours des dernières années. Elle permettrait au ministre et à son ministère de se concentrer sur leur responsabilité première. Enfin, en plus d'autres avantages exposés dans le rapport, elle contribuerait sûrement à ressiter les débats de l'Assemblée nationale sur les vrais enjeux politiques plutôt que sur des incidents à caractère sensationnel. Aucune autre voie n'a été proposée capable de désengager le ministère et le système de santé de l'état permanent de crise dans lequel ils sont plongés. Il faut souhaiter que ces deux propositions soient envisagées en priorité avec tout le sérieux qu'elles méritent.

Des suites doivent être données sans délai au rapport Clair, d'autant plus qu'il suscite de larges appuis. Il ne faut pas qu'encre une fois le ministère de la Santé se retrouve avec un nouveau titulaire avec les délais inévitables qui en résulteraient. Madame Pauline Marois, qui a acquis au cours des deux dernières années une connaissance unique du secteur de la santé avec ses complexités, doit demeurer en poste. Aucun autre de ses collègues ne possède une telle connaissance. Compte tenu de l'importance de la question, elle a, de même que le gouvernement, une certaine obligation morale à cet égard à l'endroit de la population.

+

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Éducation: des lecteurs protestent

J'ai reçu un très abondant courrier à la suite de ma chronique du 20 février, qui portait sur les effets pervers des « contrats de performance ». Ces derniers, on le sait, forcent les universités à hausser leur taux de diplômés en échange des subventions gouvernementales.

Je ne m'attendais pas à ce que ce sujet, relativement austère, provoque autant de réactions. Or, j'en ai reçu beaucoup, et qui allaient toutes dans le même sens.

Courriels de profs et de cégépiens autant que d'étudiants, d'administrateurs scolaires, de parents d'élèves, d'observateurs ordinaires... Tous d'accord avec l'idée que ce genre de politique comporte, de par sa nature même, le risque de dévaluer les diplômes — comme si l'université était une usine dont on pouvait mesurer la qualité au nombre de pièces qu'elle produit ! Et tous d'accord pour dénoncer cet autre courant qui pervertit la fonction première de l'école, que d'aucuns croient investie de la mission d'apprendre aux enfants à être « bien dans leur peau »...

■ ■ ■

Une enseignante du secondaire : « En effet, on nous demande maintenant d'écouter les élèves, de les comprendre, de les chouchouter, de les aimer... S'ils n'ont pas envie de travailler, il faut l'accepter. Dans les classes régulières, qui équivalent aux classes allégées de mon époque, il faut y aller à petites bouchées, ne pas donner de devoirs et donner des examens à choix multiples, les mêmes d'une année à l'autre, avec pas trop de questions évidemment. Si vous voulez faire travailler les élèves, surtout au secondaire V pour les préparer au cégep, vous risquez de soulever leur animosité, de vous attirer des plaintes... et d'avoir un mauvais taux de réussite !

« Il n'y a aucun renforcement positif dans le système pour les professeurs rigoureux et exigeants, poursuit-elle. Rien ni personne ne vérifie ce qui se passe vraiment dans une classe. La direction se pointe une ou deux fois en début d'année et si ce n'est pas le bordel dans votre classe, vous n'avez plus aucun compte à rendre. La direction ne cherche qu'à ne pas avoir de problème et obtenir de beaux « taux de réussite » pour passer pour un bon gestionnaire aux yeux de la commission scolaire... Et voilà que le ministre Legault introduit la même philosophie au niveau universitaire ! »

Un administrateur universitaire : « Il y a un vice inhérent à la formule de financement de nos universités. Dans les secteurs non contingents, nous acceptons beaucoup trop d'étudiants et donnons probablement trop de diplômes... mais c'est ainsi que nous finançons nos institutions. À l'Université de Toronto, on est beaucoup plus sélectif. »

Un prof de mathématiques au collégial : « Le problème existe aussi dans les cégeps. Si le ministre continue à tenir ce discours compatible, mes étudiants vont me dire : Tu n'as pas le droit de me couler. C'est sur la nécessité de l'effort qu'il faudrait insister plutôt que sur un taux de réussite à obtenir par n'importe quel moyen. »

De la part de P. : « Dans un cégep reconnu de Montréal, des enseignants se sont fait dire que le pourcentage d'élèves réussissant leurs cours n'était pas assez élevé, ce qui nuit aux inscriptions et menace des postes d'enseignement... Les enseignants ont compris le message et décidé de corriger moins sévèrement les copies des élèves. »

Un chargé de cours dans une université montréalaise : « Ces contrats de performance ne changeront rien. Pourquoi ? Parce que cela fait déjà plusieurs années que la dégringolade est amorcée. À l'Université de Montréal, la baisse de la qualité des travaux étudiants force les départements à revoir leurs exigences à la baisse. Pour des motifs purement monétaires, la sélection initiale est de moins en moins rigoureuse (sauf dans les facultés contingentes), et de ce problème découlent tous les autres. Quant à l'UQAM, si je vous disais que les professeurs permettent à des étudiants ayant échoué à un examen de se rattraper... »

Un professeur titulaire dans une faculté contingente : « Il y a quelques années, j'ai reçu de notre précédent recteur une note nous rappelant que l'université était payée pour les finissants et non pour ceux qui commencent leur formation. J'avais interprété cela comme une invitation à octroyer des diplômes à rabais. Et le nivellement par le bas se poursuit. On entend des ministres appuyer la recherche... à condition qu'elle soit orientée vers une application technologique. D'autres disent que l'université a pour but d'alimenter l'entreprise... Maintenant, on parle de contrats de performance. On est en business ! »

Ce ne sont là que des extraits provenant d'un échantillon de lettres et de courriels. Hélas ! ces inquiétudes semblent bien peu partagées au ministère de l'Éducation...

■ ■ ■

Ce mini-courrier des lecteurs me fournit l'occasion d'y aller d'une précision. Très souvent, je reçois des lettres et des courriels dont le ton et la facture me laissent croire que leurs auteurs aimeraient les voir publiés.

Or, que cela soit bien clair : je ne suis aucunement responsable du courrier des lecteurs, ni de la page Forum. Par égard envers les lecteurs qui m'écrivent personnellement, et qui ont droit à la confidentialité absolue, je ne transmets jamais leurs lettres aux responsables des pages d'opinion.

Ceux qui veulent voir leur opinion publiée dans *La Presse* doivent la transmettre directement au service concerné, soit à edito@lapresse.ca, ou l'adresser à « La boîte aux lettres », *La Presse*, 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K3.

| DEUXIÈME ÉDITION |

CONFÉRENCE LAFONTAINE-BALDWIN

À l'occasion de la deuxième édition de la conférence LaFontaine-Baldwin, Alain Dubuc, éditorialiste en chef de *La Presse*, se penchera sur les grands mythes qui contribuent à former l'identité canadienne. Le discours sera suivi d'une discussion à laquelle participeront John Ralston Saul, Lysiane Gagnon, Jocelyn Létourneau et Bob Rae.



Alain Dubuc, conférencier

**Le vendredi 9 mars 2001, à 19 h 30,
École des Hautes Études Commerciales de Montréal**

Le nombre de places est limité.

Réservez dès aujourd'hui:

(514) 790-1245



L'INSTITUT DU
DOMINION

La conférence LaFontaine-Baldwin est une initiative du Dominion Institute, un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'histoire et de l'instruction civique.

Cette année, la conférence est présentée en collaboration avec :

La Presse

THE GLOBE AND MAIL



Les fonds recueillis seront versés à PEN Québec.



Photo Associated Press

Des manifestants ont marché hier dans les rues de Cancun, au Mexique, lors du sommet économique qui s'y déroule, afin de condamner la mondialisation de l'économie.

| SOMMET DE CANCUN |

L'accord du Mexique avec l'Europe lui confère une avance sur le Canada

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

CANCUN — Devant les 500 experts économiques et politiques réunis à Cancun par une extension du forum de Davos, le Mexique fait valoir les nouveaux avantages que

lui confère sa position géopolitique. C'est en effet l'unique pays à s'être associé par l'ALENA à la puissance américaine et au Canada, tout en établissant des rapports privilégiés avec l'Union européenne.

L'Accord de coopération économique et de concertation politique

qui lie depuis huit mois le Mexique aux 15 pays de l'Union européenne lui confère également des avantages pour la négociation d'une future zone de libre-échange à l'étendue des Amériques. Manuel Marin Gonzalez, le député espagnol qui s'est employé à sa rédaction, estime qu'il s'agit d'un accord plus complet et profond que l'ALENA. Notamment par sa clause démocratique et le chapitre concernant la solution des disputes commerciales. Marin croit même que le Mexique marquera des points pour attirer les investissements puisqu'en investissant ici, les industriels européens peuvent pénétrer les marchés américains et canadiens aux mêmes conditions.

Mais l'inverse est aussi vrai ! Cet avantage, ajouté aux bas salaires mexicains — ce qui n'empêche pas les travailleurs d'être très bien notés pour leur rapidité d'apprentissage — a ramené Renault au Mexique. Son nouvel associé japonais, Nissan, y possède deux usines. Les exportations du Mexique vers l'Europe ont fortement diminué depuis la signature de l'ALENA et représentent à peine 0,7 % d'un total de 160 milliards US.

Un ouvrier mexicain gagne 2,20 \$ US contre 14,60 \$ US aux États-Unis. Jim Kolbe, un vieux congressiste de l'Arizona, est convaincu que le Mexique déplacera le Canada en trois ans comme premier fournisseur des États-Unis ! Ce républicain prédit aussi que Bush réussira à faire de nouveau adopter au Congrès le mode « fast track » pour conclure la première étape de la ZLEA.

Si le Mexique demeure un pays de *maquiladoras*, ces usines ne sont plus seulement des chaînes d'assemblage. Les *maquiladoras* ont atteint un troisième niveau de développement incluant une somme croissante de recherches et d'améliorations technologiques au Mexique même. Quoique le paysage soit toujours aussi sombre au niveau des profits que les Mexicains en retirent — seulement 1 % des produits fabriqués restent sur place !

Le Mexique peut donc faire valoir certaines conditions de productivité pour conquérir le marché nord-américain — et demain, l'ensemble des Amériques réunies en une zone de libre-échange. À ce tableau optimiste s'ajoute une analyse (produite par Oxford Analytica) pour le forum de Davos et concernant cette fois les conséquences du ralentissement industriel aux États-Unis. On pourrait assister à une nouvelle vague de fermetures et de déplacement d'usines vers le Mexique. Sans atteindre l'ampleur du « grand aspirateur de jobs » que prédisait un ancien candidat à la Maison-Blanche, les bas salaires restent un important atout de l'économie mexicaine, surtout en période de crise.

Le défi du président Vicente Fox, c'est de faire valoir cet atout sans indisposer les syndicats et tout en travaillant à bonifier le niveau de vie d'une population qui l'a accueilli comme un incitateur de changement et un nouveau sauveur. Par la variété des thèmes abordés, le forum économique de Cancun prend des allures de marathon. On y a même ménagé un débat entre gouvernement central et États de la fédération. Jordi Pujol, le président du gouvernement autonome de Catalogne, était du nombre, ce qui fait regretter l'absence du Canada et du Québec pour discuter d'un thème de plus en plus chaud au Mexique : le fédéralisme décentralisé. Apparemment, seule la Société d'expansion des exportations a délégué un représentant à ce forum.

E N S E M B L E

*Spécialiste de l'impartition pour les grandes et moyennes entreprises, Connexim collabore
étroitement avec vous. Ensemble, nous définissons les solutions de gestion les plus performantes
pour votre réseau de télécommunications et les mieux adaptées à vos besoins d'affaires.*

E N S E M B L E

*Née de la fusion du savoir-faire d'Hydro-Québec et de Bell, Connexim
met à votre service plus de 500 spécialistes. Ensemble, ils gèrent déjà les plus grands réseaux
de télécommunications au Québec. Visitez connexim.ca*

E N S E M B L E

*Communiquez avec votre représentant Bell pour connaître les avantages
de l'impartition. Vous apprendrez aussi comment nous pouvons faire équipe ensemble
pour maintenir votre réseau de télécommunications à la fine pointe.*



Composez le 1 866 666-0126

Connexim
Gestion de réseaux